



MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN GESTION DES ORGANISATIONS

PAR

DJENABOU DIALLO

**ENTREPRENEURIAT FÉMININ ET AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET
SOCIALE À CONAKRY**

JUILLET 2026

RÉSUMÉ

La situation des femmes entrepreneures en Guinée est complexe, marquée par des inégalités persistantes et des défis socioculturels qui entravent leur contribution au développement économique et social du pays. Malgré leur prédominance dans la population guinéenne, les femmes sont confrontées à des obstacles tels que l'accès limité aux ressources, les préjugés sociaux culturels, ainsi que les difficultés à concilier travail et responsabilités familiales. Ces différents obstacles empêchent les femmes de saisir les opportunités qui s'offrent à elles. Dans ce contexte émergent des initiatives visant à promouvoir l'entrepreneuriat féminin comme un moyen de lutte contre ces inégalités et de stimulation de la croissance économique. Toutefois, ces initiatives se heurtent à des défis multiples et à des barrières structurelles qui limitent leur efficacité.

Quels sont les effets de l'entrepreneuriat sur l'autonomisation des femmes en Guinée malgré les obstacles et les inégalités persistantes auxquels elles sont confrontées ?

Dans cette perspective, l'objectif de cette étude est d'analyser les effets de l'entrepreneuriat sur l'autonomisation des femmes, d'identifier leurs motivations ainsi que les obstacles et les défis rencontrés dans leur parcours entrepreneurial en Guinée et d'analyser l'efficacité des initiatives et des programmes de soutien à l'entrepreneuriat féminin dans le contexte guinéen.

La méthodologie adoptée dans ce mémoire pour répondre à cette problématique repose une approche qualitative combinant revue de littérature et entretiens semi-dirigés.

Afin d'atteindre notre objectif de recherche, nous nous appuyons sur la littérature portant sur l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique et sociale, ainsi que sur la théorie des capacités (Sen, 2015) et la théorie de l'autonomisation économique de (Kabeer, 1999b).

D'après les résultats de cette étude, l'engagement de ces femmes dans l'entrepreneuriat a contribué à l'accroissement de leur indépendance financière, de leur estime de soi et de leur position sociale.

Mots clés : Entrepreneuriat féminin, autonomisation économique, sociale, Conakry.

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à Mme Salmata Ouedraogo, qui m'a soutenu et conseillé tout au long de la rédaction de ce mémoire. Son expertise et son expérience ont grandement contribué à la réussite de cette étude.

Je remercie également ma tante tutrice, Mamadou Dian Diallo, qui s'est investie dans mon éducation, ainsi que son défunt mari, Amadou Tidiane Sow (qu'il repose en paix), qui m'ont tous deux élevé depuis mon plus jeune âge.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance envers :

- Mon cousin Cellou Barry et son épouse Marine Abondance,
- Mon frère El hadj Abdoulaye Diallo,
- Ma cousine Oumou Sow,
- Mes amis particulièrement à Nada Douah, pour tout le soutien qu'ils m'ont apporté.

Je remercie enfin ALLAH, le tout puissant de m'avoir donné la force nécessaire pour mener ce travail à bien.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
TABLE DES MATIÈRES.....	v
TABLE DES MATIÈRES.....	v
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES FIGURES.....	ix
LISTE DES ABREVIATIONS.....	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1.....	6
PROBLÉMATIQUE ET CONTEXTE D'ÉTUDE.....	6
1.1 Problématique.....	6
1.2 Contexte d'étude.....	13
1.3 Contribution de la recherche.....	16
CHAPITRE 2.....	18
L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL GUINÉEN	18
2.1 Présentation de l'écosystème entrepreneurial guinéen	18
2.2 Structure organisationnelle	20

2.3 La problématique de l'essor entrepreneurial.....	21
2.4 Structure d'accompagnement entrepreneurial.....	22
2.5 Programme d'aide à l'entrepreneuriat.....	25
2.5.1 Le projet PATAG-EAJ	25
2.5.2 Le programme INTEGRA.....	26
2.5.3 Le programme Pépites	26
2.5.4 Youthconnekt for Women Guinée	27
2.5.5 Le programme ELLEVER	27
2.5.6 Le programme Espoir	27
2.5.7 Le projet Plan International.....	28
2.5.8 Le programme PEFAF.....	28
2.5.9 Les CAEF.....	28
2.5.10 Le programme ENTREPRENA	28
2.6 Femme et entreprise.....	29
2.7 Femme et microfinance.....	30
2.7.1 Les effets controversés de la microfinance	33
2.8 Femme et empowerment.....	34
CHAPITRE 3.....	36
REVUE DE LA LITTERATURE	36

3.1 L'entrepreneuriat féminin	36
3.1.1 Évolution de la recherche sur l'entrepreneuriat féminin.....	36
3.2 Approche genre et développement.....	38
3.3 Théories féministes	39
3.4 Les contraintes à l'entrepreneuriat féminin	39
3.5 Entrepreneuriat féminin et autonomisation des femmes	40
3.6 Cadre théorique.....	43
3.6.1 Femme entrepreneure	43
3.6.2 Autonomisation ou empowerment des femmes.....	45
3.6.3 Autonomisation économique des femmes.....	47
3.6.4 Autonomisation sociale des femmes.....	48
3.6.5 Théorie des capacités.....	49
3.6.6 Théorie de l'autonomisation économique	50
CHAPITRE 4.....	52
METHODOLOGIE	52
4.1 Positionnement épistémologique	52
4.2 Technique d'approche.....	53
4.3 Méthode de collecte de données	53
4.4 L'utilité d'un certificat éthique	54
4.5 Échantillonnage	55

4.6 Instrument de collecte des données.....	57
4.7 Technique d'analyse des données.....	58
CHAPITRE 5.....	60
ANALYSE DES DONNEES ET PRESENTATION DES RESULTATS	60
5.1 Profils des entrepreneures	61
5.2 Motivations des femmes entrepreneures	63
5.3 Obstacles	68
5.4 Autonomisation économique et sociale	71
5.5 Programme d'aide.....	76
5.6 Prospectives.....	79
CHAPITRE 6.....	81
SYNTHÈSE ET DISCUSSIONS.....	81
6.1 Limites méthodologiques	90
CONCLUSION.....	91
LISTE DES RÉFÉRENCES	95
ANNEXES.....	103
ANNEXE I : GUIDE D'ENTREVUE.....	104
ANNEXE II : CERTIFICAT D'ETHIQUE	109
ANNEXE III : IDENTIFICATION DES CODES DES ENTREVUES.....	110

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Indicateurs sociodémographiques et de base du bien-être	14
Tableau 2 : Informations socioprofessionnelles des femmes entrepreneures	62
Tableau 3 : Définition des abréviations	63
Tableau 4 : Synthèse des motivations des femmes entrepreneures	82

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Évolution de l'entrepreneuriat féminin par rapport à l'entrepreneuriat (Jennings et Brush, 2013, p. 3)	37
--	-----------

LISTE DES ABREVIATIONS

AGR : Activité génératrice de revenus

APIP : Agence de promotion des investissements privés

CAEF : Centre d'autonomisation et d'entrepreneuriat des femmes et filles

FAD : Fonds Africain de développement

FMI : fonds monétaire international

GIE : Groupe d'intérêt économique

INS : Institut national de la statistique

MUFFA : Mutuelle financière des femmes africaines

OCDE : Organisation de développement et de coopération économiques

ONG : Organisme non gouvernementale

PAS : Programme d'ajustement structurel

PIB : Produit intérieur brut

PME : petite et moyenne entreprise

PTF : Partenaires techniques et financiers

INTRODUCTION

Au cours de ces dernières années, l'entrepreneuriat féminin est devenu une thématique d'une grande popularité et qui est en pleine expansion. Il est observé comme une tendance émergente dans tous les pays à revenu élevé, moyen et faible, suscitant ainsi l'intérêt des théoriciens, chercheurs et décideurs politiques notamment quant à son apport potentiel, non seulement en matière de création d'emplois, mais aussi d'innovation et de développement sociétal (Lebègue et Constantinidis, 2016).

Cette prise de conscience à l'égard de l'entrepreneuriat féminin a conduit à un engouement vis-à-vis de l'activité entrepreneuriale des femmes. Cela s'est traduit par un resurfaçage des discours politiques pro-entrepreneuriat. On observe dès lors un nombre croissant de femmes qui s'orientent vers la création d'entreprises. Selon l'Organisation Internationale du Travail (Organisation Internationale du Travail [OIT], 2016), les femmes dirigent désormais un tiers des entreprises de l'économie formelle dans le monde.

L'entrepreneuriat féminin constitue un facteur essentiel pour l'autonomisation des femmes dans la mesure où cette autonomisation est l'expansion de la capacité des individus à faire des choix stratégiques dans un contexte où cette capacité leur était auparavant refusée (Tomavo et Degla, 2019) et engendre une mutation dans la relation entre les genres. Les femmes entrepreneures sont de moins en moins perçues comme des êtres inférieurs, mais plutôt comme des actrices capables d'apporter de la valeur ajoutée à la cellule familiale (Florent Tasso, 2021). Par leurs activités génératrices de revenus (AGR), ces femmes ont su bâtir des entreprises commerciales grâce à leur dynamisme et à leur réseau, ce qui les rend de moins en moins dépendantes des hommes et leur permet d'acquérir une autonomie

financière (Ouattara, 2020). De plus, les femmes jouent un rôle indéniable dans le développement économique de leurs pays (Beddi et al., 2018).

En Afrique, 24 % des femmes sont entrepreneures, c'est le continent où l'on entreprend le plus au monde (Félix et Zammar, 2020). Dans la littérature, de nombreux facteurs motivent les femmes entrepreneures, tels que le désir d'indépendance, l'autonomie, ainsi que la volonté de concilier vie professionnelle et vie familiale (Boutillier, 2008). Cependant, en Afrique généralement la nécessité représente la principale motivation (Simen et Diouf, 2013), dans le but de subvenir aux besoins de la famille à long terme. Elles s'investissent le plus souvent dans des projets de petite envergure, qui évoluent dans le secteur informel où elles constituent la majorité des entrepreneures sur le continent (Kim, 2023).

Malgré l'élan croissant des femmes vers l'entrepreneuriat, certaines d'entre elles se heurtent à des attitudes et des normes sociétales qui entravent la création de leurs propres entreprises. Dans certaines sociétés en voie de développement, le statut de la femme dépend davantage de son état matrimonial que de son activité ou de sa profession. Certains métiers, et professions exercées par les femmes, surtout ceux d'envergure masculine sont mal vus (Paturel et Arasti, 2006). Les femmes entrepreneures ne sont pas toujours prises au sérieux en tant que dirigeantes ou patronnes, et leurs compétences managériales sont souvent remises en doute (Ben Makhoul, 2019). De plus, des obstacles systémiques restreignent leur potentiel à lancer des entreprises rentables et à forte expansion (Badia et al., 2013).

A l'instar des autres pays africains, la Guinée a traversé plusieurs crises. Par exemple, les programmes d'ajustement structurel (PAS) ont eu d'importantes répercussions sur les plans économique et social (Fonds Africain de Développement, 2005). Cela s'est traduit par une réduction des ressources économiques ainsi qu'une paupérisation des couches les plus

vulnérables. En effet, 40,3 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté, et 13 % dans l'extrême pauvreté. Les femmes sont particulièrement touchées par cette situation (Collaboration, 1999). Pour améliorer leurs conditions de vie et celle de leurs ménages, les femmes guinéennes et africaines en général se sont investies dans des activités génératrices de revenus, domiciliées majoritairement dans le secteur informel (Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE], 2011).

Dans le but de répondre aux défis socio-économiques provoqués par ces crises, le gouvernement, en accord avec ses engagements internationaux découlant de la plate-forme D'actions de Beijing de 1995, a élaboré un programme visant à favoriser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En concordance avec les objectifs de développement durable (ODD) et la vision Guinée 2040, le gouvernement s'engage à réduire la pauvreté, le taux de chômage et les inégalités basées sur le genre pour garantir à tous les citoyens la réalisation de leur plein potentiel pour leur propre épanouissement (Ministère de l'action sociale de la promotion féminine et de l'enfance, 2019).

C'est dans cette même dynamique qu'à l'international, l'Organisation internationale du travail prône une culture d'entreprise pour répondre aux défis liés au chômage et à l'emploi, en facilitant la réglementation du milieu des affaires pour encourager l'entrepreneuriat (OIT, 2010).

C'est pourquoi la Guinée, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers (PTF), a développé plusieurs initiatives en faveur de l'entrepreneuriat féminin pour soutenir l'autonomisation économique et sociale des femmes. Ainsi, une direction générale du Centre d'Autonomisation et d'Entrepreneuriat des Femmes et des Filles (CAEF) a été créée en 2012, ayant pour mission de soutenir les activités génératrices de revenus (AGR)

des femmes et de développer leurs compétences entrepreneuriales (Banque africaine de développement, 2023).

Bien que la culture entrepreneuriale soit une source de création de richesses, l'entrepreneur crée l'entreprise et l'entreprise crée l'emploi et la richesse (Fortin, 2003). Cependant, les femmes entrepreneures guinéennes évoluent dans un contexte socio-économique difficile, confrontées à une multitude d'obstacles qui les empêchent de saisir pleinement les opportunités.

Malgré la mise en œuvre de politiques et des programmes d'aide, l'entrepreneuriat féminin en Guinée manque de visibilité et mérite plus de réformes, de structuration, d'accès à l'information et aux ressources financières (Banque mondiale, 2019b).

Cette recherche contribuera à enrichir les connaissances scientifiques sur les femmes entrepreneures en Afrique de manière générale et en Guinée Conakry de façon particulière. Nous nous focalisons donc sur l'activité entrepreneuriale des femmes guinéennes et leur autonomisation économique et sociale.

L'objectif de cette étude est d'analyser les effets de l'entrepreneuriat sur l'autonomisation économique et sociale des femmes guinéennes, d'identifier leurs motivations, ainsi que les obstacles et défis rencontrés, et d'examiner les initiatives et programmes d'appui dédiés à l'entrepreneuriat féminin contribuer ainsi à la littérature existante.

Dans la conduite de cette recherche, nous allons donc nous référer à notre objectif d'étude, adopter une méthode qualitative exploratoire puisqu'elle a pour finalité d'explorer un phénomène et de le comprendre (Miles et Huberman, 2003), tout en nous référant à la

théorie des capacités de (Sen, 2015) et la théorie de l'autonomisation économique de (Kabeer, 1999b). Afin d'approfondir notre analyse de cette thématique, nous allons procéder à des entretiens semi-dirigés, qui constituent, dans notre cas, notre outil de collecte de données pour obtenir une compréhension holistique et nuancée du sujet.

La plupart des réflexions réalisées sur l'entrepreneuriat ou l'écosystème entrepreneurial en Afrique se portent sur l'entrepreneuriat féminin (Zogning, 2021 ; Simen et Diouf, 2013 ; Onana, 2009 ; Assoumou Menye et Guetsop Sateu, 2017). Mais en Guinée quelques travaux se sont portés de manière générale sur l'écosystème entrepreneurial (Diakité, 2004 ; Kourouma, 2004 ; Doumbouya, 2011). Nous allons donc apporter un éclairage plus précis sur ce sujet en nous focalisant sur l'entrepreneuriat féminin comme moyen d'autonomisation économique et sociale des femmes à Conakry. Cette thématique est promue pour réduire les inégalités sur le genre, la pauvreté, ce qui contribue au bien-être individuel et collectif.

C'est dans ce contexte que nous allons nous pencher sur l'entrepreneuriat féminin dans le contexte guinéen afin de répondre à notre problématique de recherche.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE ET CONTEXTE D'ÉTUDE

Compte tenu de notre thématique sur les femmes entrepreneures, nous allons présenter en premier lieu notre problématique en identifiant le rôle des femmes entrepreneures, les inégalités persistantes basées sur le genre dans le pays et par la suite, nous allons présenter notre contexte d'étude. Nous nous sommes servis de la documentation de l'institut national de la statistique (INS), et des différents rapports d'études nationales et internationales du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), de la Banque Mondiale, du Fonds Monétaire international (FMI).

1.1 Problématique

Les femmes guinéennes sont majoritairement actives dans le secteur informel, où elles représentent 86 % des travailleuses (tableau 1). Cette situation est étroitement liée à leur faible niveau d'instruction ainsi qu'à leur vulnérabilité économique et sociale, caractérisée notamment par l'absence de protection sociale et juridique. Représentant 51,4 % de la population du pays (tableau 1), elles constituent un pilier essentiel de l'économie nationale. Elles jouent un rôle déterminant dans la production de biens et de services, particulièrement dans le secteur agricole où elles représentent près de 80 % de la main-d'œuvre (Ministère de l'action sociale de la promotion féminine et de l'enfance, 2019).

Malgré leur faible statut au sein de la société traditionnelle, les femmes interviennent dans plusieurs secteurs stratégiques de l'économie, notamment l'élevage, la pêche (fumage et commercialisation du poisson), la transformation et la conservation des produits agricoles

(huile de palme, beurre de karité, café), l'artisanat (fabrication de savon, poterie, teinture à l'indigo, extraction de l'or et du sel), ainsi que le commerce des produits agricoles et artisanaux.

Ces différentes activités constituent à la fois des sources de revenus et des moyens de subsistance pour les ménages. Présentes dans l'ensemble des secteurs productifs, elles sont particulièrement concentrées dans l'agriculture, l'artisanat et le commerce. À l'instar des femmes de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne, les femmes guinéennes contribuent de manière significative au développement économique à travers leurs activités génératrices de revenus (Kim, 2023).

Cependant, bien que les femmes guinéennes disposent théoriquement des mêmes droits que les hommes, la Guinée demeure l'un des pays les plus inégalitaires au monde en matière de genre. Selon l'Indice d'inégalité de genre du Programme des Nations Unies pour le développement, le pays occupait le 182^e rang sur 191 pays (Banque mondiale, 2022). Dans les faits, les femmes affichent les taux d'alphabétisation les plus faibles et, par conséquent, les niveaux d'analphabétisme les plus élevés. À cela s'ajoutent des normes socioculturelles profondément ancrées qui définissent leur place et leur rôle dans la société. Les femmes sont ainsi fréquemment associées à des valeurs telles que la soumission, la dignité, la réserve ou encore la fonction reproductive (Ministère de la santé publique Guinée, 2022).

En Guinée, les femmes sont généralement cantonnées à des rôles traditionnels tels que ceux d'épouse, de mère ou de principale responsable de l'éducation des enfants. Elles occupent souvent une position secondaire dans la hiérarchie sociale et se voient attribuer les tâches les plus contraignantes, notamment les travaux domestiques, auxquels elles consacrent en moyenne 22 heures par semaine (Banque mondiale, 2019a). Cette charge domestique

importante constitue un obstacle majeur à leur disponibilité et limite leur capacité à saisir d'autres opportunités économiques.

Dans une société largement structurée autour d'un système patriarcal, le pouvoir demeure principalement détenu par les hommes. Les femmes sont souvent placées sous l'autorité de leurs maris, auxquels elles doivent obéissance et respect. Leur pouvoir décisionnel reste limité et, dans de nombreux cas, elles doivent obtenir l'accord de leur conjoint pour entreprendre une activité économique ou effectuer certains déplacements (Maomou Fassou et al., 2022). Elles sont également défavorisées dans l'accès à la propriété foncière, notamment lors des successions, où les terres sont généralement attribuées aux héritiers masculins afin de préserver le patrimoine familial (Godard et Meffe, 2006).

Par ailleurs, la persistance des valeurs traditionnelles et religieuses favorise les mariages précoces. En Guinée, 51 % des femmes sont mariées avant l'âge de 18 ans et sont fréquemment confrontées à des grossesses précoces. Ainsi, 11 % d'entre elles ont eu leur premier enfant avant l'âge de 15 ans (Banque mondiale, 2019a). Les dispositions réglementaires discriminatoires en matière d'accès à la terre limitent également leur autonomie économique et leur accès aux ressources productives. Le poids des traditions et des préjugés socioculturels freine les initiatives entrepreneuriales féminines et réduit leur participation à la lutte contre la pauvreté, contribuant ainsi à la dévalorisation de leur statut social (Diakite, 2004).

Face à ces contraintes et au manque de ressources financières, de nombreuses femmes se tournent vers des mécanismes informels de financement tels que les tontines, les prêts familiaux et d'autres formes de solidarité communautaire. La tontine constitue l'une des pratiques d'épargne les plus répandues en Afrique et particulièrement en Guinée. Ce système

repose sur des cotisations régulières versées par les membres d'un groupe, permettant à chacun de bénéficier à tour de rôle de l'ensemble des contributions collectées (Guérin, 2008). Les tontines permettent ainsi aux femmes de financer leurs activités économiques, d'assurer l'équilibre du budget familial, de couvrir certaines dépenses de santé et de faire face aux coûts liés aux événements sociaux et familiaux.

Dans la perspective de construire une société plus inclusive et de réduire les inégalités, le gouvernement guinéen a élaboré le Plan national de développement économique et social (PNDES) pour la période 2016-2020. Son troisième pilier était consacré au développement du capital humain et mettait l'accent sur l'éducation, la formation, l'emploi productif et l'entrepreneuriat comme leviers d'autonomisation des jeunes et des femmes (Ministère de l'action sociale de la promotion féminine et de l'enfance, 2019). À cet effet, l'Indice de développement humain (IDH) est passé de 0,466 en 2018 à 0,474 en 2019 (Ministère du Plan et du Développement économique, 2020a).

Parallèlement, plusieurs dispositifs de soutien financier ont été mis en place, notamment des programmes de microfinance destinés à faciliter l'accès des femmes au crédit. Le gouvernement a également créé l'Agence nationale de financement des collectivités (ANAFIC). En outre, 15 % des revenus générés par l'exploitation minière, soit environ 7 000 milliards de francs guinéens, sont destinés aux populations vulnérables (Ministère de la coopération et de l'intégration africaine, 2019).

Dans cette même dynamique, les Mutuelles financières des femmes africaines (MUFFA) ont été créées avec un budget de 75 milliards de francs guinéens en 2018. Leur objectif est de favoriser l'autonomisation économique des femmes et des jeunes filles en leur offrant un cadre d'incubation, de développement et d'accompagnement entrepreneurial

(Ministère de l'action sociale de la promotion féminine et de l'enfance, 2019). Grâce à ce dispositif, plus de 65 000 femmes guinéennes ont pu accéder à des crédits destinés au financement de leurs activités économiques (Banque mondiale, 2019a).

Afin de favoriser un accès plus équitable aux ressources économiques, plusieurs réformes législatives et administratives ont été entreprises, notamment en matière foncière et dans le domaine des activités économiques. Pour pallier les difficultés d'accès aux services bancaires et à la microfinance, l'État a également mis en place le Fonds national d'appui aux activités économiques des femmes (FONAEF) (Ministère de l'action sociale de la promotion féminine et de l'enfance, 2014).

Les femmes entrepreneures bénéficient également du soutien de plusieurs bailleurs de fonds et organisations de développement qui encouragent leurs initiatives économiques et la création d'entreprises dirigées par des femmes. Parmi les structures représentatives figurent notamment l'Association des femmes entrepreneures de Guinée (AFEG) et le Groupement des femmes d'affaires de Guinée (GFAG) (Diakite, 2004).

Depuis les années 2000, la Guinée bénéficie du soutien de nombreux partenaires techniques et financiers engagés dans la promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes (Banque mondiale, 2004). Parmi eux figurent la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Plan International, Enabel, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Agence française de développement (AFD), le Fonds international de développement agricole (FIDA), la FAO et la Banque islamique de développement (BID). Grâce à ces appuis, le taux de création d'entreprises par les femmes est passé de 32 % en 2021 à 34 % en 2022 (Agence Pour la Promotion des Investissements Privés, 2022).

Malgré ces avancées, le développement de l'entrepreneuriat en Guinée demeure confronté à plusieurs défis. L'instabilité politique constitue notamment un frein majeur à l'investissement et à la croissance économique. Selon Diallo (2022), 38 % des personnes interrogées considèrent cette instabilité comme le principal obstacle au développement des activités entrepreneuriales.

Au-delà de ce contexte politique, les difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures sont comparables à celles auxquelles font face les hommes. Elles concernent principalement l'insuffisance des compétences entrepreneuriales, managériales et techniques, les difficultés d'accès au financement, les faiblesses du capital humain, la prédominance du secteur informel, les coûts de formalisation des entreprises ainsi que le manque d'accompagnement technique et de formation (Agence des États-Unis pour le développement international [USAID], 2020).

Pour améliorer le climat des affaires, le gouvernement guinéen a adopté un nouveau code des investissements en 2015 afin de renforcer les garanties accordées aux investisseurs. Il a également mis en place un guichet électronique des formalités administratives visant à simplifier les procédures de création et d'immatriculation des entreprises, notamment les sociétés à responsabilité limitée (SARL) (Koropogui et al., 2024). Ces réformes ont pour objectif de faciliter l'accès au financement, de simplifier le système fiscal, de formaliser davantage le secteur privé et de renforcer les capacités des acteurs économiques.

Par ailleurs, la stratégie nationale de développement économique met l'accent sur la promotion de l'emploi productif et de l'entrepreneuriat féminin. Elle repose notamment sur la promotion des droits économiques des femmes, l'égalité d'accès aux ressources productives, le développement des compétences professionnelles et le renforcement des

capacités institutionnelles en matière d'autonomisation des femmes (Ministère du Plan et de la Coopération internationale, 2017).

L'autonomisation des femmes, définie comme la capacité de prendre des décisions stratégiques concernant sa propre vie et d'accéder aux ressources nécessaires à son indépendance et à son bien-être (Benlabbah, 2022), constitue un sujet central dans les études sur le genre et le développement. Dans ce contexte, l'entrepreneuriat féminin suscite un intérêt croissant en tant qu'outil de réduction de la pauvreté et des inégalités.

Cette recherche s'intéresse ainsi aux effets de l'entrepreneuriat féminin sur l'autonomisation économique et sociale des femmes. Elle vise à analyser les expériences vécues, leur perception, ainsi qu'à identifier les motivations qui les poussent à entreprendre et les contraintes auxquelles elles demeurent confrontées malgré l'existence de programmes d'appui et de structures d'accompagnement.

Cette étude a pour objectif d'explorer les liens entre entrepreneuriat féminin et autonomisation économique et sociale des femmes à Conakry. À partir de cet objectif, la question générale de recherche est formulée comme suit :

Quels sont les effets de l'entrepreneuriat sur l'autonomisation économique et sociale des femmes à Conakry, malgré les obstacles et les inégalités persistantes auxquels elles demeurent confrontées ?

1.2 Contexte d'étude

La République de Guinée est un pays côtier situé en Afrique de l'Ouest, à 7°30 de latitude Nord et 15° de longitude Ouest. Elle couvre une superficie de 245 857 km² et est limitée à l'Ouest par l'océan Atlantique, au nord-ouest par la République de Guinée-Bissau, au nord par le Sénégal, au nord-est par le Mali, à l'Est par la Côte d'Ivoire et au Sud par le Libéria et la Sierra Leone.

La Guinée est subdivisée en quatre régions naturelles : la Haute Guinée, la Moyenne Guinée, la Basse Guinée et la Guinée Forestière. Son climat est caractérisé par l'alternance de deux saisons : la saison pluvieuse (de mai à octobre) et la saison sèche (de novembre à avril) (Ministère du Plan, 2011)

La Guinée dispose d'un potentiel hydroélectrique estimé à 6 000 MW, dont seulement 3 % sont exploités. Elle possède également 6,2 millions d'hectares de terres cultivables, dont 25 % sont cultivés chaque année. De plus, elle recèle d'importants gisements de bauxite (40 milliards de tonnes), représentant près des deux tiers des réserves mondiales, ainsi que de fer (20 milliards de tonnes), d'or (700 tonnes), de diamant (30 à 40 millions de carats), d'uranium, du cobalt, du cuivre, et de calcaire (Banque africaine de développement, 2018a).

Le secteur agricole est le principal employeur du pays, jouant un rôle clé dans la réduction de la pauvreté et le développement rural. Il assure les revenus de 57 % des ménages ruraux et l'emploi de 52 % de la main-d'œuvre nationale. Par ailleurs, les ressources naturelles, les industries de transformation et les services constituent des atouts majeurs pour l'économie guinéenne (Banque mondiale, 2024).

Sur le plan démographique, avec un taux de croissance annuel de 2,7 %, la population guinéenne était estimée à 13 261 638 habitants en 2022 dont 51,4 % de femmes. Cette population se caractérise par sa jeunesse, puisque plus de 43 % des habitants sont âgés de moins de 15 ans. Par ailleurs, 43,7 % de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté. Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs sociodémographiques et de base du bien-être.

Tableau 1 : Indicateurs sociodémographiques et de base du bien-être

Population	13 261 638
Femmes	51,4 %
Taux de croissance démographique annuel	2,7 %
Population âgée de moins de 15 ans	43,7 %
Population âgée de 15 à 64 ans	52,8 %
Taux de la population active	54,2 %
Taux de sous-emploi	31,4 %
Taux de chômage	4,8 %
Taux d’alphabétisation	39,6 %
Taux d’alphabétisation des femmes	27,7 %
Taux d’emploi	51,6 %
Taux de participation des femmes/secteur informel	86 %
Taux d’emploi des femmes	41,7 %

Source : L’auteure à partir des données de l’institut national de la statistique en Guinée (Institut national de la statistique, 2022a)

Malgré son énorme potentiel agricole et minier ainsi qu’une pluviométrie abondante, la Guinée se classe parmi les pays à faible développement humain (182e/191) avec un indice de développement humain de 0,465, selon le rapport sur le développement humain pour l’année 2021/2022 (Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD], 2022).

Sur le plan économique, la Guinée a connu une période difficile à la suite de l'épidémie de maladie à virus Ébola (MVE), de la baisse des cours internationaux des minerais et des tensions sociopolitiques. Le PIB a enregistré une légère augmentation de 3,8 % en 2015 contre 3,7 % en 2014. Cette croissance s'est ensuite renforcée en 2016, 2017, 2018, atteignant respectivement 10,8 %, 10 % et 7,8 %, grâce notamment à l'expansion du secteur secondaire et à l'augmentation de la production minière (Ministère du Plan et du Développement économique, 2020b). La croissance économique est demeurée relativement résiliente face aux différents chocs. Malgré les effets de la pandémie de Covid-19 et de la guerre en Ukraine, elle a été estimée à 4,8 % en 2022 contre 4,4 % en 2021, principalement soutenue par les activités minières. Dans le même temps, l'inflation est passée de 12,6 % en 2021 à 12,2 % en 2022 (Banque africaine de développement, 2024).

En dépit de ces nombreux atouts, le développement de la Guinée demeure confronté à plusieurs contraintes, notamment une forte croissance démographique qui exerce une pression importante sur les ressources disponibles (Ministère du Plan et de la Coopération internationale, 2023). Les populations évoluent dans un environnement marqué par de nombreuses vulnérabilités, et environ 43 % de la population vit sous le seuil de pauvreté (Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement, 2021). Par ailleurs, le marché du travail reste caractérisé par d'importants défis. Bien que le taux de chômage soit officiellement estimé à 4,8 % (tableau 1), les difficultés d'accès à l'emploi demeurent importantes en raison de la faible capacité des secteurs économiques à créer des emplois et des insuffisances en matière de capital humain (Banque mondiale, 2019b).

Face à ces difficultés, les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel en Guinée (ENESIG) révèlent que 55,8 % de la population active exerce une activité

en auto-emploi, ce qui témoigne d'une forte orientation vers la création d'activités génératrices de revenus comme moyen d'insertion professionnelle et de réduction du chômage. Ce taux atteint 65,8 % chez les femmes (Institut national de la statistique, 2020, p. 92).

L'économie guinéenne reste largement dominée par le secteur informel, qui contribue en moyenne à 64,4 % du PIB (Institut national de la statistique, 2022b, p. 14). Son expansion s'explique notamment par les réformes de libéralisation économique engagées à partir de 1984. Les personnes occupées dans ce secteur sont majoritairement des travailleurs indépendants (78 %). Parmi les femmes en emploi, 84 % travaillent à leur propre compte (Agence guinéenne pour la promotion de l'emploi, 2012), et 26 % exercent grâce aux aides familiales (Institut national de la statistique, 2012)

1.3 Contribution de la recherche

La motivation de cette recherche est d'ordre académique, et sa pertinence se situe dans la mesure où nous mettrons un éclairage sur les effets de l'entrepreneuriat sur le processus d'autonomisation économique et sociale des femmes guinéennes. Elle vise également à sensibiliser davantage les décideurs publics et les bailleurs fonds à la nécessité de mettre en œuvre des programmes adaptés aux réalités socioculturelles et économiques des femmes, afin de favoriser leur indépendance financière et leur contribution au développement social.

Cette étude contribuera à enrichir les connaissances scientifiques sur la problématique de l'entrepreneuriat féminin (Salma et Fouad, 2024 ; Tijari et Smouni, 2022 ; Djodjo, El Oualidi et Diaw 2017). En s'appuyant sur les expériences vécues des femmes entrepreneures,

elle permettra d'identifier des solutions mieux adaptées à leurs besoins et susceptibles d'améliorer leur environnement professionnel. Par ailleurs, les résultats de cette recherche pourraient contribuer à l'élaboration de stratégies de lutte contre la pauvreté et les inégalités auxquelles ces femmes sont confrontées, favorisant ainsi un développement plus inclusif et durable.

Étant donné que quelques recherches se sont focalisées sur l'entrepreneuriat dans le contexte guinéen, notre étude sur l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique et sociale des femmes apparaît particulièrement pertinente et nécessaire.

CHAPITRE 2

L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL GUINÉEN

2.1 Présentation de l'écosystème entrepreneurial guinéen

Le changement de régime politique intervenu en 1984 et l'avènement de la 2^e République ont marqué un tournant décisif dans la politique de développement du secteur privé en Guinée. Cette période a été marquée par la mise en œuvre d'une politique de libéralisation économique, l'ouverture du pays aux échanges internationaux ainsi que le renforcement de la coopération avec les institutions financières internationales, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI).

La vision libérale adoptée par l'État visait à stimuler la croissance économique à travers le développement du secteur privé. Pour atteindre cet objectif, il était nécessaire de créer un environnement favorable aux activités économiques en mettant en place un cadre économique, juridique et institutionnel adapté aux ambitions de développement du pays. Cette démarche impliquait notamment le renforcement des capacités humaines des entrepreneurs et des agents des structures publiques chargées de la promotion du secteur privé, l'assainissement du climat des affaires, l'amélioration de l'accès des femmes à l'entrepreneuriat ainsi que le développement des infrastructures de base (Diakite, 2004).

Dans cette perspective, plusieurs programmes de stabilisation économique et d'ajustement structurel ont été mis en œuvre avec l'appui des partenaires techniques et

Financiers de la Guinée. Toutefois, les résultats escomptés n'ont pas été pleinement atteints. Si ces réformes ont permis certaines avancées macro-économiques, elles ont également engendré des conséquences sociales importantes, notamment une détérioration des conditions de vie d'une partie de la population.

Face aux difficultés économiques résultant de ces programmes, de nombreux Guinéens se sont orientés vers des activités génératrices de revenu (AGR) afin de soutenir les dépenses des ménages et d'améliorer leurs conditions de vie. Cette dynamique entrepreneuriale s'est traduite par le développement d'une grande diversité d'activités économiques, constituant aujourd'hui l'une des caractéristiques de l'économie guinéenne. Ces initiatives entrepreneuriales apparaissent ainsi comme des stratégies d'adaptation des ménages aux contraintes économiques et sociales auxquelles ils sont confrontés (Doumbouya, 2011).

À l'instar de plusieurs pays de la sous-région, l'environnement entrepreneurial guinéen est largement dominé par de petites unités de production évoluant dans le secteur informel. Selon les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel en Guinée (ENESIG), la majorité des entreprises du pays appartiennent à cette catégorie (Institut national de la statistique, 2020). De même, le secteur privé guinéen est principalement composé de PME, réparties entre les entreprises informelles et les entreprises individuelles, qui représentent respectivement 57 % et 29 % de l'ensemble des structures économiques (Agence Pour la Promotion des Investissements Privés, 2016). Cette prédominance du secteur informel s'explique à la fois par la capacité de résilience des populations face à un environnement économique contraignant et par le faible niveau de bancarisation de l'économie nationale. Pour de nombreux ménages disposant de revenus

modestes, les PME constituent l'une des principales possibilités d'investissement de leur épargne personnelle (Kourouma, 2004). Dans ce contexte, l'entrepreneuriat est perçu comme étant la seule ressource disponible pour survivre ou comme un moyen de sortir de la pauvreté (Serviere, 2010).

Les microentreprises guinéennes sont particulièrement présentes dans l'agriculture, le commerce, les activités de fabrication, le transport, etc. Cette omniprésence dans la quasi-totalité des secteurs d'activité de l'économie montre l'intérêt que porte la population à la création d'entreprises (Diallo, 2022). La présence de ces microentreprises dans ces différentes branches d'activité peut être traduite par une diversification des activités. Ce phénomène, qualifié nomadisme entrepreneurial par Doumbouya (2011), est une réponse à l'évolution de l'environnement économique et aux risques de défaillance des entreprises.

2.2 Structure organisationnelle

La création des petites entreprises guinéennes résulte généralement d'initiatives individuelles portées par une seule personne. Ces entreprises sont le plus souvent dirigées par le chef de la famille, généralement le père ou, en son absence, la mère. Elles sont perçues comme des patrimoines familiaux et se caractérisent par un mode de gestion hybride entre tradition et modernité. Le pouvoir de décision ainsi que l'apport en capital sont concentrés entre les mains du chef de famille, tandis que la gestion de la trésorerie demeure étroitement liée aux besoins et aux finances du ménage (Doumbouya, 2011).

Ces petites entreprises emploient généralement un nombre limité de travailleurs, la main-d'œuvre est principalement composée d'aides familiales ou d'apprentis, souvent issus de la jeunesse confrontée à l'échec scolaire (Doumbouya, 2011). Par ailleurs, la taille de

l'entreprise semble être liée au profil de son dirigeant (Kourouma, 2004), les entreprises de plus petite taille sont davantage dirigées par les femmes et comptent généralement moins d'employés que celles dirigées par les hommes.

2.3 La problématique de l'essor entrepreneurial

Les petites entreprises guinéennes évoluent dans un environnement peu propice à leur développement. Elles sont confrontées à de nombreux obstacles qui limitent leur croissance et compromettent leur pérennité. Une enquête sur l'environnement entrepreneurial menée auprès de 150 entreprises révèle que l'instabilité politique constitue l'un des principaux facteurs entravant la continuité de leurs activités (Banque mondiale, 2016). Leur vulnérabilité s'explique également par un contexte socio-économique difficile, marqué par la faiblesse des revenus et l'exposition fréquente aux chocs macroéconomiques (Doumbouya, 2011). À cela s'ajoutent l'insuffisance des infrastructures énergétiques et routières ainsi que l'absence d'un cadre réglementaire adapté aux besoins des petites entreprises, autant d'éléments qui freinent leur développement (Fonds Africain de Développement, 2014). Les résultats de l'étude sur la mortalité des entreprises réalisée par l'Agence pour la promotion des investissements privées (2020) mettent en évidence quatre difficultés majeures : l'accès au financement, l'accès aux marchés, la lourdeur du système fiscal et de la corruption. Toutefois, l'accès au financement apparaît comme le principal obstacle à la survie et à la croissance des entreprises. Bien que le système financier guinéen comprenne 24 institutions de microfinance, 12 sociétés d'assurance et de 16 banques primaires, trois banques seulement concentrent près de 60 % des ressources financières disponibles. Cette situation est aggravée par la rigidité de la réglementation bancaire, le niveau élevé du risque perçu par les

établissements financiers, qui entraîne une hausse des taux d'intérêt, ainsi que la faible intégration des institutions de microfinance dans le financement de l'économie (Agence Pour la Promotion des Investissements Privés, 2016).

Dans un contexte économique complexe auquel sont confrontées les entreprises, le gouvernement guinéen a engagé une série de réformes visant à améliorer progressivement le climat des affaires. Parmi les principales mesures adoptées figure la réduction du délai de création d'entreprise à 72 heures grâce à la création d'un guichet unique au sein de l'Agence de promotion des investissements privés (APIP). Cette mesure a contribué à simplifier les procédures administratives et à numériser certaines démarches. D'autres réformes concernant notamment l'obtention des permis de construire, le renforcement de la protection des investisseurs, l'amélioration de l'accès des PME/PMI à des mécanismes de financement adaptés, ainsi que la mise en œuvre de la charte nationale des PME (Banque africaine de développement, 2018b, p. 6).

2.4 Structure d'accompagnement entrepreneurial

De nombreuses recherches ont mis en évidence le rôle déterminant de l'entrepreneuriat dans la création de richesses et d'emplois. Dans cette perspective, les initiatives destinées à promouvoir l'activité entrepreneurial ont favorisé l'émergence de structures d'accompagnement dont la mission est de soutenir les entrepreneurs dans l'acquisition de connaissances et de compétences variées, essentielles à la réussite et à la pérennité de leurs projets. Les performances obtenues grâce à ces dispositifs d'accompagnement sont généralement liées à la qualité des services offerts ainsi qu'à la durée du suivi assuré (Léger-Jarniou et Saporta, 2006).

Par ailleurs, les structures d'accompagnement se distinguent par plusieurs fonctions essentielles. Premièrement, elles mettent à la disposition des nouvelles entreprises divers services de soutien, tels que l'assistance juridique, la comptabilité, la gestion des ressources humaines ou encore les conseils technologiques. Deuxièmement, elles facilitent l'accès aux sources de financement et aux dispositifs de soutien financier. Troisièmement, elles encouragent le développement de synergies et de collaborations entre les différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial (Campbell et al., 1985).

Ainsi, les structures d'accompagnement apportent à la jeune entreprise quatre principales valeurs ajoutées (Campbell et al., 1985):

- Le diagnostic de l'ensemble des besoins commerciaux de l'entreprise ;
- La sélection, la fourniture et le suivi rentable de l'acquisition, par la mise en œuvre des différents services déployés par la structure d'accompagnement ;
- La fourniture et l'accès au réseau d'expertise de la structure d'accompagnement.

De même, ces structures visent à prévenir les dysfonctionnements auxquels sont confrontées les entreprises en raison de contraintes structurelles et environnementales susceptibles de freiner leur développement. Elles constituent ainsi des dispositifs essentiels à la pérennisation des entreprises grâce à la diversité des outils et services qu'elles mettent à la disposition des entrepreneurs (Pouka Pouka et Ondoua Biwolé, 2023).

Dans le contexte guinéen, de nombreux acteurs s'investissent dans le soutien aux promoteurs de projets et aux entrepreneurs afin de stimuler l'esprit d'entreprise au sein de la population. Parmi eux figurent les structures d'accompagnement, les bailleurs de fonds, les

services de coopération de certaines ambassades (Belgique, France, États-Unis, Allemagne), les agences de développement telles que l'Agence de développement belge (ENABEL) et l'Agence française de développement (AFD), ainsi que divers partenaires nationaux et institutions gouvernementales (Diallo, 2022).

Les structures d'accompagnement présentes en Guinée comprennent principalement l'incubateur, qui est la structure la plus connue. À celle-ci s'ajoutent d'autres formes d'accompagnement telles que la couveuse, l'accélérateur et le startup studio. Ces structures proposent une gamme variée de services, notamment des conseils personnalisés, des formations, du mentorat, ainsi qu'un appui à la mobilisation de financements. Elles facilitent également l'accès à des réseaux d'experts, d'entrepreneurs et des espaces de travail adaptés. D'autres dispositifs, tels que la pépinière et l'hôtel d'entreprise, offrent des services mutualisés destinés à soutenir le développement des jeunes entreprises (Réseau National des Incubateurs de Guinée, 2020).

Parmi ces structures, l'Agence pour la promotion des investissements privés (APIP), est reconnue comme étant l'acteur public de référence, elle joue un rôle déterminant dans la formalisation des entreprises grâce à son guichet unique. Sa direction pour l'appui aux entreprises (DAE) propose des conseils, des formations et des mécanismes de mise en relation avec des partenaires financiers. Aux côtés de l'APIP, plusieurs incubateurs contribuent activement à l'accompagnement entrepreneurial, notamment Jatropa Hub, Oser Innover, Studio Kirah, Ose Ton Emploi, Ebooster, Toogueda, Trustee (Réseau National des Incubateurs de Guinée, 2020).

2.5 Programme d'aide à l'entrepreneuriat

Dans cette logique de soutien à l'entrepreneuriat, en cohérence avec les objectifs de développement durable (ODD), le gouvernement guinéen, avec ses partenaires techniques et financiers (PTF), a élaboré plusieurs programmes dédiés à la promotion de l'entrepreneuriat.

2.5.1 Le projet PATAG-EAJ

Le Projet d'appui à la transformation de l'agriculture guinéenne et l'Entrepreneuriat agricole des jeunes (PATAG-EAJ), créé en 2018, a été initié par le gouvernement guinéen et la Banque africaine de développement (BAD), qui assure le financement du projet sous forme de prêt et de don. Ce projet vise le développement du secteur agricole, qui occupe près de 80 % de la population. D'une durée d'exécution de 4 ans, ce projet a pour objectif le développement de chaînes de valeur agricoles intelligentes et la promotion de l'entrepreneuriat. Les interventions du programme contribuent au renforcement des capacités organisationnelles et locales, la création de la valeur ajoutée, à l'emploi, à l'entrepreneuriat des jeunes et à l'autonomisation des femmes. Le PATAG-EAJ cible 1 000 jeunes, dont de nombreuses femmes, ainsi que 20 unions de groupements de femmes et de jeunes qui bénéficieront d'une opportunité professionnelle en matière de création d'emplois. De même, le programme apporte sa contribution à l'amélioration des conditions de vie de la population et à la promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes (Banque africaine de développement, 2018c).

2.5.2 Le programme INTEGRA

Le programme INTEGRA a été initié par l'Union européenne en étroite collaboration avec le gouvernement guinéen. Sa mise en œuvre est coordonnée par trois partenaires : la coopération technique belge (CTB), la coopération technique allemande (GIZ) et le centre de commerce international (CCI) pour une durée de 4 ans. Ce programme est financé à hauteur de 65 millions d'euros par le fonds fiduciaire d'urgence et vise une meilleure gestion des migrations. L'objectif du programme est de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des migrants vulnérables de retour dans leur pays.

Les activités du programme portent sur la création d'emplois durables à travers des propositions d'orientation, de formation professionnelle et le soutien au développement de l'entrepreneuriat par le renforcement de chaînes de valeur et un meilleur accès aux services financiers (Banque mondiale, 2019b).

Dans l'environnement entrepreneurial guinéen, de plus en plus de sujets en faveur de la promotion des activités entrepreneuriales des femmes sont discutés. C'est dans cette même dynamique que plusieurs initiatives en faveur de l'entrepreneuriat féminin ont été mises en place pour soutenir les femmes. Quelques exemples pour illustrer ces faits.

2.5.3 Le programme Pépites

Le programme pépites est mis en œuvre par l'ONG Lady Agri en collaboration avec l'APIP. Ce programme est structuré en 3 cycles. Le premier cycle s'articule autour de la sensibilisation de 180 entrepreneures sur la structuration et la formalisation. Le deuxième cycle repose sur la structuration de 100 entrepreneures, dans les domaines de la comptabilité,

la logistique, le management, etc. Le troisième et dernier cycle s'articule autour d'un appui sur mesure destiné à 30 championnes. Ce programme a permis le développement du réseau des femmes entrepreneures et l'émergence des entrepreneures à fort potentiel de croissance dans le secteur de l'agroalimentaire (Enabel, 2022).

2.5.4 Youthconnekt for Women Guinée

L'objectif de ce programme est d'autonomiser les jeunes femmes entrepreneures guinéennes, en mettant à leur disposition des services numérisés. L'objectif est de renforcer leurs capacités en matière, de développement commercial, de formation, d'opportunités de réseautage, d'accès au financement et au marché. Grâce à ses différents services, les femmes pourront développer leurs compétences dans l'utilisation des outils numériques et d'internet. Le programme est financé par la Fédération de la Russie, qui est le principal bailleur de fonds, en collaboration avec le gouvernement guinéen et le PNUD, qui assure l'exécution du projet. 600 femmes indépendantes sont concernées par le programme (PNUD, 2020b).

2.5.5 Le programme ELLEVER

Le programme ELLEVER est une initiative de la banque panafricaine Ecobank présente en Guinée. Ce programme offre des services financiers sur mesure à destination des entreprises créées et dirigées par des femmes (Diallo, 2022).

2.5.6 Le programme Espoir

Ce programme est réalisé pour favoriser l'insertion socio-économique des femmes et des filles issues des Centres d'Autonomisation et d'Entrepreneuriat féminin (CAEF). Financé par l'Agence belge de développement ENABEL et mis en œuvre par CARE, ce programme

viser la formation, l'accompagnement et le renforcement des capacités entrepreneuriales de 300 femmes membres des CAEF (Consulting, 2022).

2.5.7 Le projet Plan International

Le Projet Plan International a pour objectif de développer l'entrepreneuriat féminin en Guinée tout en encourageant l'autonomisation des femmes et des filles (Diallo, 2022).

2.5.8 Le programme PEFAF

Le Programme d'Appui à l'Entrepreneuriat Féminin et l'Autonomisation des Femmes (PEFAF) vise à renforcer l'autonomisation des femmes en Guinée en agissant sur leur capacité à mener des Activités génératrices de revenus (AGR) durables et en favorisant l'emploi rémunérateur (PNUD, 2020a).

2.5.9 Les CAEF

Les Centres d'Autonomisation et d'Entrepreneuriat féminin (CAEF), placés sous la tutelle d'une direction générale (DG-CAEF), sont des services déconcentrés à travers le pays, pour offrir des biens et services dans la promotion de l'autonomisation des femmes par l'entrepreneuriat des femmes et des filles. Cette direction est chargée de soutenir les Activités génératrices de revenus (AGR) des femmes et des filles, ainsi que de renforcer leurs compétences entrepreneuriales (Banque africaine de développement, 2023).

2.5.10 Le programme ENTREPRENA

Le programme ENTREPRENA est une initiative de l'Agence belge de développement (Enabel). Ce programme intervient dans le cadre du développement de

l'entrepreneuriat féminin sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou. Il a favorisé le renforcement des capacités techniques, économiques et managériales des femmes entrepreneures, leur accès au marché, au financement, à la structuration et à la formalisation de leur entreprise, ainsi qu'à l'amélioration du climat d'affaires (Enabel, 2022).

2.6 Femme et entreprise

Les femmes guinéennes, ou africaines de manière générale, ont un point commun : elles manquent de temps (Coquery-Vidrovitch, 2013). Elles disposent de moins de temps que les hommes, ce qui s'explique par le volume important des tâches domestiques qui leur incombent. Malgré cette surcharge de travail, les femmes guinéennes s'activent dans différentes branches d'activités. Le commerce est la principale branche d'activité des femmes entrepreneures ; la majorité des femmes qui souhaitent entreprendre choisissent ce secteur. On y retrouve les commerçantes de tissus, de vêtements et d'accessoires, ainsi que les commerçantes de produits alimentaires. Une autre branche d'activité dans laquelle elles investissent est le secteur des services, même si elles demeurent moins présentes dans les BTP et autres secteurs d'activités (Wafrika, 2019).

Concernant la forme juridique des entreprises créées par les femmes, la tendance nationale se porte sur les entreprises individuelles, qui représentent 67 % des entreprises créées en 2017, contre 31 % pour les sociétés à responsabilité limitée (SARL) (Wafrika, 2019). De plus, elles s'organisent souvent en groupement d'intérêt économique (GIE) pour exploiter des activités en fonction de leur localité. Ces GIE sont agréés au niveau préfectoral, bien qu'ils soient souvent peu formalisés. Le diagnostic réalisé dans les préfectures de Boffa

et Kindia révèle que l'activité la plus pratiquée par les femmes entrepreneures de ces deux préfectures est le maraîchage, suivi du mareyage et de l'agrobusiness (Action mines, 2020).

2.7 Femme et microfinance

La microfinance est considérée depuis plusieurs décennies comme un instrument de lutte contre la pauvreté. À ce titre, elle est adoptée par les organisations internationales comme un levier qui permet d'améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables. Cette vision s'inscrit dans la démarche promue par les institutions internationales, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, qui ont intégré la réduction de la pauvreté parmi les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Dans les pays en développement, caractérisés par un faible taux de bancarisation, l'accès limité aux services financiers formels constitue un obstacle majeur à l'amélioration des conditions de vie des ménages. Les populations les plus démunies, souvent exclues du système bancaire en raison de l'insuffisance de leurs revenus ou de l'exercice d'activités économiques de petite envergure, ne peuvent généralement pas obtenir de prêts auprès des banques traditionnelles. Dans ce contexte, la microfinance apparaît dès lors comme une alternative mieux adaptée à leurs besoins financiers (Yitamben, 2004).

Par ailleurs, de nombreuses études montrent que les femmes constituent la catégorie de population la plus touchée par la pauvreté. C'est dans cette perspective que la quatrième conférence mondiale sur les femmes, tenue à Pékin en 1995, a accordé une attention particulière à leur intégration dans les programmes de développement (Hofmann et Marius-Gnanou, 2001). Lors de cette conférence, l'idée d'octroyer des microcrédits aux familles pauvres a été mise en avant. Sa mise en œuvre a permis à plus de 14 millions de familles

défavorisées, dont 75 % dirigées ou représentées par des femmes, d'accéder au crédit (Hofmann et Marius-Gnanou, 2001, p. 2).

L'intérêt manifesté par la Banque mondiale et d'autres institutions internationales pour le microcrédit trouve principalement son origine dans le succès de la Grameen Bank, créée en 1976 au Bangladesh. Cette institution accordait des prêts à faible taux d'intérêt aux populations les plus démunies, en particulier aux femmes, qui représentent 94 % de la clientèle (Yunus et Yusus, 2007). Cette expérience a largement contribué à la diffusion du modèle de la microfinance à travers le monde.

Les femmes sont fréquemment confrontées à de multiples obstacles limitant leur pleine participation au développement économique et social. Parmi ces contraintes figurent la faible application des lois favorables à leurs droits, les pesanteurs socioculturelles, les discriminations en matière d'emploi, de propriété et de contrôle des ressources, ainsi que leur sous-représentation dans les instances décisionnelles. Dans ce contexte, les femmes sont devenues une cible privilégiée des programmes de microfinance. Selon Guérin (2006) ainsi que Hofmann et Marius-Gnanou (2001), cet intérêt s'explique par plusieurs raisons :

- Le bien-être familial : les femmes investissent davantage leurs revenus que les hommes dans le bien-être de la famille (santé, éducation des enfants, etc.).
- Sur le plan individuel, la microfinance favorise l'autonomisation des femmes en renforçant la stabilité de leurs activités génératrices de revenus.
- L'inclusion financière des femmes : la microfinance permet aux femmes, souvent exclues des banques en raison du manque de garanties d'accéder au crédit.
- Lutte contre la pauvreté : l'accès au microcrédit contribue à l'amélioration de la condition des femmes et du bien-être des ménages.

- La viabilité institutionnelle, compte tenu du taux élevé de remboursement des crédits accordés aux femmes.

En Guinée, la promotion de l'autonomisation des femmes et de leur participation à la vie économique, sociale et politique constitue une priorité des politiques publiques. Dans cette optique, le gouvernement a accordé une place particulière à la question du genre et de l'équité. Il s'est ainsi doté d'une Politique nationale du genre (PNG), élaborée en 2011 (Ministère de l'action sociale de la promotion féminine et de l'enfance, 2017). Cette politique a par la suite été révisée afin de mieux s'aligner sur les objectifs de développement durable (ODD), à l'agenda 2063 de l'Union africaine et à la décennie sur l'autonomisation de la femme africaine. De plus, le troisième axe stratégique de cette nouvelle politique est consacré à la promotion économique des femmes et des hommes, visant à garantir l'égalité d'accès aux ressources et de contrôle de celles-ci, ainsi qu'à renforcer les capacités entrepreneuriales féminines en vue de leur autonomisation.

Afin de faciliter l'accès des femmes aux ressources financières et de renforcer leur inclusion économique, plusieurs mécanismes ont été mis en place. Parmi eux figurent la Mutuelle financière des femmes africaines (MUFFA), créée en 2015 pour faciliter l'accès des femmes au crédit et soutenir leurs initiatives entrepreneuriales. Le gouvernement a également instauré le Fonds national d'appui aux activités économiques des femmes (FONAEF) ainsi que le Fonds national de la promotion du genre (FNPG) (Banque mondiale, 2019a).

Toutefois, malgré les efforts consentis et les avancées enregistrées, les résultats attendus en matière de réduction de la pauvreté restent limités. Bien que les institutions de microfinance contribuent à l'amélioration des conditions de vie de nombreux ménages, les

niveaux de pauvreté demeurent élevés dans plusieurs régions. Cette situation s'explique notamment par l'inadéquation entre l'offre et la demande de services financiers, l'accessibilité encore limitée aux produits financiers, la faible couverture géographique des institutions de microfinance ainsi que la prédominance de crédits de courte durée, souvent inadaptés aux besoins de financement à long terme des bénéficiaires (Banque mondiale, 2018).

2.7.1 Les effets controversés de la microfinance

Bien que la microfinance soit largement présentée par les institutions internationales et les ONG comme un instrument privilégié de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'autonomisation des femmes, ses effets demeurent contrastés. Certaines recherches mettent néanmoins en évidence des résultats positifs, notamment en matière d'autonomisation économique féminine. En facilitant l'accès à l'épargne et au crédit, la microfinance permet aux femmes de décider plus librement de l'affectation de leurs ressources, que ce soit pour réinvestir dans leurs activités génératrices de revenus ou pour améliorer le bien-être de leur famille, notamment en matière d'alimentation, d'éducation et de santé. Cette plus grande autonomie financière peut également renforcer leur statut social et accroître leur participation à la vie publique et politique (Mayoux, 1998). La microfinance est également perçue comme un levier d'autonomisation des femmes, contribuant à renforcer leur pouvoir de décision au sein du ménage, à accroître leur mobilité, à faciliter leur accès à la propriété et à réduire les risques de violence domestique (Guérin, 2011).

À l'inverse, certains effets négatifs de la microfinance sont mis en évidence. Selon plusieurs études, celle-ci ne permet pas aux femmes d'accéder véritablement au statut

d'entrepreneures. La diversification de leurs activités économiques reste limitée et, loin de favoriser leur autonomisation, la microfinance tend souvent à accroître le poids de leurs responsabilités (Guérin et Palier, 2006). Souvent, les prêts accordés aux femmes sont détournés par leurs conjoints, qui considèrent ces prêts comme une dot, ce qui entraîne des violences domestiques et limite fortement les retombées économiques attendues (Hofmann et Marius-Gnanou, 2001). La microfinance est considérée comme un vecteur de néolibéralisme et de patriarcat, favorisant le retrait des institutions de microfinance lorsque les activités financées deviennent rentables (Guérin, 2011). Bayo (2017) met en évidence la problématique du surendettement, un phénomène qui résulte du fait que certaines femmes investissent les crédits obtenus dans des activités peu productives voir non productives. Dès lors, pour honorer leurs engagements financiers, elles sont souvent contraintes de contracter de nouveaux emprunts auprès de leurs proches ou à vendre des biens accumulés au fil du temps. D'autres, faute de ressources suffisantes pour faire face à leurs obligations, sont contraintes de migrer vers les zones minières à la recherche de revenus complémentaires. Dans cette perspective, afin de promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes, les institutions de microfinance gagneraient à concevoir et à mettre en œuvre des programmes intégrant une approche sensible au genre. Une telle démarche permettrait aux bénéficiaires féminines de tirer pleinement profit des services financiers qui leur sont proposés et de renforcer durablement leur autonomie économique (Mayoux, 1998).

2.8 Femme et empowerment

La prise de conscience de l'importance de l'intégration du genre dans le processus de développement au cours des années 1970 a permis aux acteurs politiques de prendre en compte l'autonomisation des femmes dans les politiques de développement. Cette évolution

a été accélérée après la Conférence de Pékin qui, dans son paragraphe 13, présente l'empowerment des femmes comme une stratégie clé du développement :

« L'empowerment des femmes et leur pleine participation dans des conditions d'égalité dans toutes les sphères de la société, incluant la participation au processus de décision et l'accès au pouvoir, sont fondamentales pour l'obtention de l'égalité du développement et de la paix » (Charlier, 2006, p. 89).

Par ailleurs, le troisième des huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), adoptés en 2000 par l'Assemblée générale des Nations Unies, converge avec l'ODD 5. Ces deux objectifs visent en effet à promouvoir l'égalité entre les sexes ainsi que l'autonomisation des femmes (Degron, 2020). Cependant, la notion d'empowerment revêt des significations multiples, ce qui alimente de nombreux débats et controverses. Certains auteurs l'accusent notamment d'être instrumentalisée à des fins politiques ou économiques. Néanmoins, elle a permis à de nombreuses femmes de prendre des initiatives entrepreneuriales et de renforcer leur autonomie. Grâce aux mécanismes d'empowerment, elles ont ainsi pu accéder à des ressources essentielles telles que la terre et le crédit (Guérin et Kumar, 2011).

CHAPITRE 3

REVUE DE LA LITTERATURE

.

3.1 L'entrepreneuriat féminin

L'entrepreneuriat féminin est le processus par lequel les femmes prennent, dirigent et organisent une entreprise ou une industrie, offrant ainsi des opportunités d'emploi à d'autres (Dwivedi et Dwivedi, 2011).

3.1.1 Évolution de la recherche sur l'entrepreneuriat féminin

Les recherches sur l'entrepreneuriat féminin sont apparues dans les années 1970 aux États-Unis, en Angleterre et dans les pays de l'OCDE (Dia et al., 2017). Les premiers articles sur ce sujet ont été publiés il y a environ trente ans (Jennings et Brush, 2013). Bien que la recherche ait considérablement progressé dans les pays développés, elle demeure encore à un stade émergent dans les pays en développement (Paturel et Arasti, 2006). Considéré comme un sous-domaine de l'entrepreneuriat, l'entrepreneuriat féminin a connu une évolution, comme l'illustre la figure 1 ci-dessous. À cet égard, les recherches sur les femmes entrepreneures ont atteint un certain niveau de maturité théorique et font désormais partie intégrante de la recherche académique sur l'entrepreneuriat (Léger-Jarniou et al., 2015). Les années 2000 ont été marquées par une diversification des recherches sur les femmes entrepreneures, notamment grâce à la prise en compte des facteurs motivationnels conduisant

ainsi à l'élaboration de différentes typologies de l'entrepreneuriat féminin (Zoubida et Rachid-Sofiane, 2023).

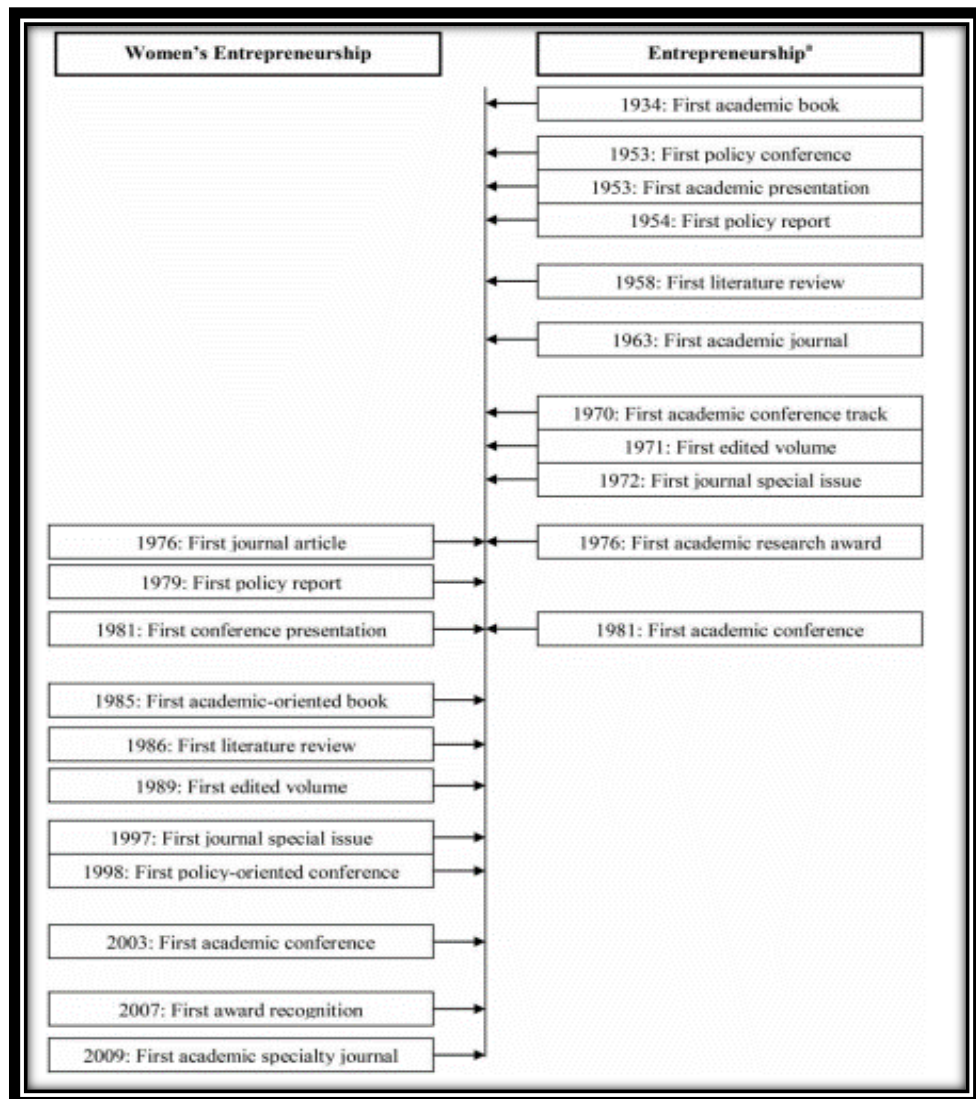


Figure 1 : Évolution de l'entrepreneuriat féminin par rapport à l'entrepreneuriat (Jennings et Brush, 2013, p. 3)

3.2 Approche genre et développement

Ces approches visent à analyser les facteurs qui influencent la place des femmes dans les sphères économique, sociale et politique, ainsi que les obstacles qui limitent leur participation, leur intégration et leur émancipation. Elles ont pour objectif de contribuer à la mise en place de conditions plus équitables et inclusives, permettant aux femmes de jouir pleinement de leurs droits et de leur liberté, ainsi que de réaliser leur potentiel au service du développement de leurs communautés.

Dans ce cadre, trois principales approches sont généralement distinguées dans la littérature. Tout d'abord, l'approche de l'intégration des femmes dans le développement (IFD), qui met l'accent sur l'inclusion des femmes dans les programmes de développement afin de leur garantir les mêmes opportunités que les hommes, notamment en matière d'éducation, d'emploi et de participation politique.

Ensuite, l'approche Femmes et Développement (FED) souligne, la nécessité de prendre en compte les réalités spécifiques des femmes dans les processus de développement, en reconnaissant que leurs expériences et leurs besoins peuvent différer de ceux des hommes.

Enfin, l'approche Genre et Développement (GED) considère que l'analyse des rapports sociaux de genre est essentielle pour parvenir à un développement à la fois équitable et durable (Amrati et Debbagh, 2023). Parmi les théories ayant abordé la question du genre et du développement, cette approche se distingue par son originalité. En effet, elle introduit de nouveaux concepts empruntés à divers champs disciplinaires, notamment celui de l'autonomisation des femmes (Sadik et al., 2019).

3.3 Théories féministes

Les théories féministes ont permis l'émergence de recherches sur l'entrepreneuriat féminin. Elles ont également fourni une riche tradition d'analyse des relations de genre et de classe, ce qui en fait un premier choix pour la recherche sur l'activité économique des femmes et des hommes (Greer et Greene, 2003). Dans un premier temps, le courant du féminisme libéral tend à privilégier la capacité des femmes à atteindre l'égalité avec les hommes par leurs propres choix et actions, en mettant l'accent sur les réformes juridiques et politiques (Richomme-Huet et Virginie, 2017). Dans un second temps, le féminisme radical, qui vise l'abolition de la domination masculine dans les domaines sociaux et économiques, via la remise en question des normes sociales et des institutions (Toupin, 2003). Dans un troisième temps, le féminisme social repose sur l'idée que certaines caractéristiques attribuées aux entrepreneures peuvent être particulièrement adaptées au contexte entrepreneurial. Ces caractéristiques sont alors perçues comme des ressources et des leviers de réussite, plutôt que comme des obstacles. Enfin, le féminisme socioconstructiviste s'inscrit dans une perspective critique du paradigme dominant masculin. Tout en reprenant certains principes du féminisme social, cette approche les prolonge en mettant en lumière la manière dont les normes et représentations sociales façonnent les pratiques entrepreneuriales ainsi que les inégalités qui en découlent (Asmae, 2018).

3.4 Les contraintes à l'entrepreneuriat féminin

Les femmes entrepreneures font face à de nombreuses contraintes qui limitent leur capacité à créer une entreprise. En dehors des stéréotypes, les principaux obstacles rencontrés par les femmes sont liés au financement et au soutien familial (Winn, 2005).

La difficulté d'accès au financement pour les femmes est parfois expliquée par une perception différenciée du risque. De plus, les freins à l'entrepreneuriat féminin dépendent également des caractéristiques socioprofessionnelles des femmes entrepreneures (âge, niveau d'instruction, expérience professionnelle) et de leur environnement (Souidi, 2019).

Un autre obstacle réside dans des freins psychologiques, principalement dus aux normes sociales et à la difficulté de concilier vie familiale et vie professionnelle, ce qui entrave leur dynamique entrepreneuriale (Asmae, 2018).

3.5 Entrepreneuriat féminin et autonomisation des femmes

L'entrepreneuriat féminin émerge comme une solution offrant des sources de revenus. Il est reconnu comme un moyen essentiel d'autonomisation féminine, motivé par diverses incitations internes et externes (Salma et Fouad, 2024).

Tijari et Smouni (2022) identifient l'entrepreneuriat féminin comme un vecteur d'autonomisation des femmes, ainsi qu'une des principales sources de croissance, de création d'emplois et d'innovation.

Les activités génératrices de revenus créées par les femmes ont démontré des effets positifs sur leur niveau de vie. Grâce à ces activités, leur situation économique s'est améliorée ainsi que leur pouvoir de décision, contribuant à réduire leur marginalisation (Dicko et al., 2023).

Comme le soulignent certains auteurs, l'entrepreneuriat se situe en amont du processus d'autonomisation. Grâce aux revenus générés par leurs activités, les femmes disposent de ressources qui favorisent leurs choix et constituent une source d'impulsion pour ce processus. De plus, l'entrepreneuriat confère également aux femmes des avantages non

financiers (compétences, potentiels), leur permettant de prendre diverses décisions (Djodjo et al., 2017).

Selon le rapport de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'entrepreneuriat féminin est un outil politique à court terme pour améliorer les opportunités économiques des femmes, ce qui accélère leur autonomisation (Commission économique pour l'Afrique, 2017).

Pour Djodjo (2021), le revenu généré par les activités des femmes constitue une variable déterminante pour leur autonomisation. Cette variable influence de manière positive et significative leur degré de participation à la prise de décisions au sein de leur foyer, ainsi que leur autonomie de décision concernant leur propre vie. L'auteur souligne également le rôle modérateur et régulateur de l'entrepreneuriat dans le processus d'autonomisation des femmes, ainsi qu'une forte corrélation entre l'autonomisation économique et les autres dimensions de l'autonomisation.

L'entrepreneuriat permet aux femmes de s'émanciper et de s'affranchir de la domination masculine. La gestion des activités économiques leur permet d'acquérir un statut économique et social au sein de la famille et de la communauté (Félix et al., 2017).

Charmes (2005) soutient également que l'accès à l'autonomisation des femmes se traduit par leur participation à des activités génératrices de revenus, qui leur procurent un revenu personnel et une certaine autonomie sociale.

De plus, parmi les facteurs déterminants la participation des femmes au sein des ménages, les activités économiques en tant que source d'autonomisation économique constituent un facteur influençant sensiblement leur pouvoir décisionnel (Doubogan, 2020).

Par ailleurs, il ressort que les femmes qui occupent une activité entrepreneuriale acquièrent davantage de capacités de prise de décision dans plusieurs domaines, tels que le contrôle des ressources, la mobilité sociale, la prise de décision au sein du ménage et les décisions relatives à leur santé, ainsi que des connaissances sur les droits des femmes, par rapport aux femmes au foyer (Morshed et Haque, 2015). Les auteurs soulignent que l'entrepreneuriat joue un rôle crucial dans l'autonomisation des femmes.

Saikia et Deka (2017) affirment que l'implication des femmes dans des activités entrepreneuriales favorise une utilisation efficace de la main d'œuvre, génère des revenus et améliore par conséquent la qualité de vie. Ils soutiennent que l'autonomisation économique des femmes par le biais des activités entrepreneuriales a conduit à leur autonomisation dans de nombreux domaines, tels que les opportunités socio-économiques, les droits de propriété, l'égalité sociale et les droits personnels.

L'entrepreneuriat représente une solution pour autonomiser les femmes, notamment celles qui ne peuvent pas chercher d'emploi pour de nombreuses raisons (Upadhye et Madan, 2012). Selon ces auteurs, l'effet amplifiant du développement de l'entrepreneuriat se manifeste non seulement par l'élévation du statut économique des femmes, mais aussi par une amélioration de leur estime en soi et de leur statut social. Ainsi, ils soulignent que l'autonomisation, au sens propre du terme, se résume au pouvoir sur les ressources économiques et à la participation à la prise de décision.

Nawaz (2010) évoque la notion de complémentarité entre le développement de l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation des femmes. Selon l'auteur, ces deux concepts sont corrélés, et l'autonomisation des femmes dépend en grande partie de leur implication dans diverses activités de développement. Des changements positifs ont eu lieu dans les

attitudes et les perceptions des femmes concernant leur propre rôle après leur implication dans différentes activités entrepreneuriales.

L'entrepreneuriat est également considéré comme un vecteur de changement social, car il permet aux femmes de s'autonomiser et de se libérer de contraintes sexistes particulières (Alkhaled et Berglund, 2018).

3.6 Cadre théorique

Nous mobilisons, dans un premier temps, les concepts de femme entrepreneure et d'autonomisation économique et sociale afin de mettre en évidence les effets de l'entrepreneuriat sur l'autonomisation des femmes engagées dans des activités entrepreneuriales. Ensuite, nous nous appuierons sur deux approches complémentaires pour analyser la relation entre l'entrepreneuriat et l'autonomisation des femmes en Guinée : la théorie des capacités de Sen (2015) et la théorie de l'autonomisation économique de Kabeer (1999b).

3.6.1 Femme entrepreneure

La femme entrepreneure est un terme ambigu et peut parfois porter à confusion. Sa définition a fait l'objet de divergences. Plusieurs auteurs ont essayé de définir le concept sous différents angles : le style de gestion, le leadership, le secteur d'activité (Cornet et Constantinidis, 2004).

La femme entrepreneure est définie comme une femme qui recherche l'épanouissement personnel, l'autonomie financière et la maîtrise de son existence grâce au

lancement et à la gestion de sa propre entreprise (Belcourt et al., 1991). Une femme est entrepreneure dans la mesure où elle change de statut, de métier et d'organisation afin de créer une nouvelle richesse (Arasti, 2008, p. 7).

De même, les femmes entrepreneures constituent un groupe hétérogène, aux réalités multiples. Elles se distinguent par leurs caractéristiques personnelles, le type d'entreprise qu'elles souhaitent créer et le type de financement qu'elles recherchent (Asandei, 2006). D'autres facteurs sont également évoqués, notamment les motivations qui poussent les femmes à se lancer en affaires.

À cet effet, deux approches sont mobilisées pour l'étude des motivations des femmes entrepreneures, à savoir l'approche universaliste postule que les femmes entrepreneures partageraient des motivations similaires malgré la diversité de leurs profils. En revanche, l'approche contingente soutient qu'il existe des différences au niveau des motivations des entrepreneures, du fait que des conditions culturelles différentes sont susceptibles de produire des entrepreneures différentes, parce que les pratiques de socialisation des enfants varient dès le départ (Cochran, 1960).

Les entrepreneures sont également motivées par des facteurs d'incitation (push) et d'attraction (pull), qui les poussent vers l'entrepreneuriat, soit à cause de facteurs situationnels négatifs tels que le chômage, l'emploi précaire ou la perte d'emploi, soit en raison de facteurs positifs tels qu'une opportunité d'affaires ou la fin d'une formation etc. Cette catégorisation permet de distinguer deux types d'entrepreneuriat : l'entrepreneuriat par opportunité et l'entrepreneuriat par nécessité.

Ainsi, un individu peut être incité à se lancer dans une activité entrepreneuriale en raison d'événements perçus positivement ou négativement (Shapero et Sokol, 2002).

Parmi les trois idéaux types qui apparaissent régulièrement dans le cas spécifique des femmes, on trouve : l'entrepreneuriat par nécessité, l'entrepreneuriat par opportunité ou en transition de carrière, ainsi que l'entrepreneuriat de conciliation travail-famille (les mampreneurs) (d'Andria et Gabarret, 2016). Depuis quelques années, l'entrepreneuriat par nécessité est fréquemment mobilisé pour qualifier les activités économiques des femmes africaines, en raison des contraintes socioculturelles auxquelles elles sont confrontées ainsi que de la place qu'elles occupent au sein des sociétés africaines. Toutefois, cette approche ne saurait à elle seule expliquer leur engagement entrepreneurial. D'autres motivations, telles que le besoin d'accomplissement personnel, la volonté de créer leur propre emploi ou encore la recherche d'autonomie et d'indépendance financière, jouent également un rôle déterminant dans leur démarche entrepreneuriale (Verstraete et Saporta, 2006).

3.6.2 Autonomisation ou empowerment des femmes

L'autonomisation est reconnue pour son caractère complexe et multidimensionnel. De nombreuses approches se sont orientées vers l'autonomisation des femmes en raison de sa contribution à l'amélioration de leur statut, à leur promotion économique et à leur accès à leurs droits.

Selon Mayoux (1998), l'autonomisation des femmes s'inscrit dans un processus de changement individuel (pouvoir en), d'augmentation des capacités (pouvoir de) et de mobilisation collective des femmes et des hommes (pouvoir avec), dans l'optique de remettre en cause et de transformer la subordination liée au genre.

L'autonomisation est définie comme le processus par lequel les individus acquièrent, après avoir surmonté des résistances ou des contraintes, diverses formes de pouvoir. Il s'agit notamment de la capacité à créer de nouvelles possibilités, du pouvoir de devenir un acteur principal au sein d'un groupe, ainsi que de la reconnaissance et du respect de soi (Samman et Santos, 2009).

Rowlands (1997) intègre à sa réflexion le concept de domination, qu'il associe à l'acquisition d'un pouvoir sur les autres, mais également sur soi-même. Cette autonomisation se manifeste notamment par le développement de l'estime de soi, la prise de conscience de ses droits et la capacité à exercer une réflexion critique sur soi. Selon l'auteur, bien que l'autonomisation constitue un processus de développement personnel, celui-ci ne saurait être suffisant en lui-même. Elle implique également le passage de la prise de conscience à l'action concrète, permettant ainsi aux individus d'exercer pleinement leur pouvoir d'agir.

Kabeer (1999a) soutient que la notion de pouvoir est au cœur de l'autonomisation. Elle renvoie au processus par lequel les individus privés de capacité de choix acquièrent progressivement cette capacité. Elle caractérise l'autonomisation comme l'acquisition d'une capacité de libre arbitre dans les choix stratégiques. En d'autres termes, l'autonomisation implique un processus de changement. Cette définition met en évidence le pouvoir accru que les femmes entrepreneures exercent sur leur vie personnelle et professionnelle. Elle nous permettra également de comprendre comment l'entrepreneuriat agit comme un levier permettant à ces femmes de passer d'une situation de dépendance à une situation où elles disposent de davantage de contrôle et d'indépendance.

Ainsi, l'autonomisation est également appréhendée comme un processus complexe qui permet aux femmes de participer pleinement à la vie civile, politique, sociale et

économique. Ainsi, l'autonomisation doit permettre aux femmes de bénéficier de certaines capacités essentielles ainsi que de garanties juridiques (Moghadam et Senftova, 2005).

Pour sa part, Calvès (2009) définit l'autonomisation comme un processus, en mettant à la fois l'accent sur les dimensions individuelle et collective. Cependant, la dimension individuelle est celle qui est le plus souvent prise en considération par les agences de développement. L'autonomisation est ainsi devenue synonyme de capacités individuelles, de réalisation de soi et de statut.

Pour Guérin et Palier (2006), l'autonomisation est également considérée comme un processus d'accès à davantage de pouvoir, cette notion entendue au sens large, c'est-à-dire dans des dimensions économique, sociale et politique.

3.6.3 Autonomisation économique des femmes

L'autonomisation économique des femmes est définie comme la possibilité pour elles d'avoir accès, tout au long de leur vie, aux ressources économiques (emploi, services et revenus suffisants) afin de répondre à leurs besoins, ainsi qu'à ceux des personnes dont elles ont la charge (Aifa et Dognon, 2022).

Les Nations Unies identifient trois dimensions de l'autonomisation économique des femmes, chacune pouvant être renforcée par l'adoption de mesures concrètes. La première dimension concerne les opportunités économiques : celles-ci peuvent être favorisées par des actions visant notamment à accroître l'employabilité et l'entrepreneuriat des femmes, tout en facilitant leur accès au secteur financier. La deuxième dimension porte sur l'amélioration du statut juridique et des droits des femmes, en particulier en matière d'accès à la propriété, à la

succession et à l'héritage. Enfin, la troisième dimension a trait à la participation et à l'inclusion des femmes dans les processus de prise de décision économique (Vallée, 2011).

L'autonomisation économique des femmes est la capacité de réussir et de progresser économiquement, ainsi que la capacité de prendre des décisions économiques et d'agir en conséquence (Golla et al., 2011).

Pour Mbaye (2023), l'autonomisation économique des femmes est réelle lorsque celles-ci accèdent aux ressources et participent à leur contrôle. En ce sens, elles disposent de possibilités de choix pour produire, échanger et accéder à des circuits financiers, sans subir de dépendance vis-à-vis des hommes, souvent favorisés par le système social et économique.

L'autonomisation économique des femmes est un concept large qui englobe la réalisation de plusieurs droits fondamentaux et qui contribue à transformer les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes. Elle désigne la capacité des femmes à générer de manière durable des ressources suffisantes pour satisfaire leurs propres besoins ainsi que ceux de leur famille, à assurer leur autonomie et leur épanouissement, à constituer une épargne permettant de réinvestir dans leurs activités économiques, et à faire face aux situations d'urgence (Comité québécois femme et développement, 2014).

3.6.4 Autonomisation sociale des femmes

Selon Mayoux (2000), l'autonomisation sociale des femmes implique la capacité de changer et de remettre en cause la soumission des femmes. Il s'agit à la fois de répondre aux intérêts stratégiques liés au genre et de remettre en cause la subordination des femmes, présente dans l'ensemble des sphères de la vie (foyer, travail, système économique, etc.).

Pour Erguibi et Sadik (2021), l'autonomisation sociale des femmes renvoie au renforcement de leur position au sein du ménage et de la communauté. Cette définition nous permet de souligner que l'autonomisation ne se limite pas à des dimensions personnelles ou économiques, mais englobe également leur capacité à participer activement et à influencer leur milieu social.

Kapitsa (2008), affirme que l'autonomisation sociale naît de la suppression des obstacles sociaux, politiques, juridiques et économiques.

L'autonomisation sociale est considérée comme un processus favorisant le développement des relations et le renforcement de la sociabilité. Elle favorise l'acquisition de la confiance en soi et de compétences, et contribue à modifier la perception que les femmes ont d'elles-mêmes ainsi que celle que les autres portent sur elles. L'autonomisation sociale permet également aux femmes de gagner en statut, tant sur le plan professionnel que sur le plan familial (Rabayah, 2014).

L'autonomisation sociale garantit aux femmes une amélioration de leur pouvoir de décision et de leur niveau d'éducation et leur permet de contribuer à l'amélioration du mode de vie de la famille ainsi qu'à l'éducation des enfants (Khursheed et al., 2021).

3.6.5 Théorie des capacités

La théorie des capacités conceptualisée par Sen en 1999 fournit un cadre d'analyse permettant de mieux comprendre les enjeux du bien-être social à partir de la singularité des individus, à travers le prisme des capacités. Autrement dit, la liberté individuelle constitue l'élément central, garantissant la possibilité réelle de choix pour chaque personne, en tenant

compte des dimensions économiques, sociales et politiques du développement (Sen, 2015). Ainsi, comme le soulignent les facteurs de conversion de cette théorie, la simple possession de ressources (financières, matérielles, sociales, etc.) ne garantit pas une amélioration des conditions de vie. La capacité réelle dépend de l'aptitude à convertir ces ressources afin de mener la vie que chaque individu souhaite mener. Ces facteurs se regroupent en trois catégories : les facteurs individuels (les caractéristiques et les capacités des individus), les facteurs sociaux (le contexte social et culturel dans lequel évolue l'individu) et les facteurs environnementaux (les opportunités éducatives, l'accès aux services de base, la sécurité) (Picard et al., 2015).

Le choix de cette théorie permet d'éclairer la manière dont l'entrepreneuriat transforme les réalités économiques et sociales des femmes, en mettant en évidence son potentiel en tant que catalyseur d'émancipation économique et de renforcement de leur position sociale.

3.6.6 Théorie de l'autonomisation économique

La théorie de l'autonomisation économique souligne l'importance, pour les femmes, de contrôler les ressources économiques et de participer aux décisions qui influencent leur situation financière. À cet égard, l'autonomisation se traduit par un accès élargi aux ressources matérielles, humaines et sociales, renforçant ainsi la capacité d'exercer des choix éclairés. Ce processus favorise également une participation accrue aux opportunités économiques, contribuant à renforcer l'indépendance des femmes, leur bien-être ainsi que celui de leur famille (Kabeer, 1999b).

L'application de cette théorie permet d'analyser de manière pertinente la façon dont l'accès à l'entrepreneuriat et aux services financiers peut transformer la réalité économique et sociale des femmes. Ce cadre conceptuel constitue ainsi une base solide pour mieux comprendre comment l'entrepreneuriat peut agir comme un levier d'autonomisation économique et sociale, en contribuant à lever les obstacles à leur émancipation et au développement de leurs activités entrepreneuriales.

Dans cette recherche, l'entrepreneuriat féminin est appréhendé comme un processus de développement des capacités conduisant à l'autonomisation économique et sociale des femmes. En mobilisant conjointement la théorie des capacités de Sen (2015) et l'approche de l'autonomisation de Kabeer (1999b), l'étude considère que les ressources issues de l'activité entrepreneuriale (revenus, compétences, réseaux sociaux et accès au financement) constituent des moyens qui, lorsqu'ils sont convertis en capacités réelles d'action et de choix, renforcent le pouvoir d'agir des femmes. L'autonomisation résulte ainsi de cette transformation des ressources en libertés effectives, permettant aux femmes de prendre des décisions stratégiques concernant leur vie économique et sociale. Ce processus se manifeste par des résultats concrets tels que l'amélioration des revenus, l'autonomie financière, une participation accrue aux décisions économiques et familiales, le renforcement de la confiance en soi ainsi qu'une meilleure reconnaissance sociale. Ainsi, les capacités jouent un rôle de mécanisme intermédiaire reliant les ressources entrepreneuriales aux résultats d'autonomisation.

CHAPITRE 4

METHODOLOGIE

Ce chapitre est consacré à la présentation de la méthodologie adoptée dans le cadre de ce mémoire. Il expose successivement le positionnement épistémologique, la technique d'approche retenue, la méthode de collecte de données.

4.1 Positionnement épistémologique

Dans notre recherche, nous avons adopté une approche inductive empirique, qui se prête particulièrement bien à l'analyse des données issues d'entretiens dans le cadre d'une démarche exploratoire (Blais et Martineau, 2006), ainsi qu'une posture interprétativiste. L'approche interprétativiste consiste à prendre « *acte de la dépendance de la réalité à la subjectivité* » (Rappin, 2011), afin de mieux comprendre le système entrepreneurial des femmes à Conakry et d'analyser les effets de l'entrepreneuriat sur leur autonomisation économique et sociale. Notre posture épistémologique nous a permis de guider notre recherche ainsi que notre stratégie de collecte de données.

Sur le plan méthodologique, « *ce paradigme interprétativiste permet de comprendre et d'analyser la réalité telle qu'elle est perçue et vécue par les acteurs, dans une démarche exploratoire* » (Tchankam et al., 2020).

4.2 Technique d'approche

L'objectif de notre recherche est d'analyser la perception des femmes concernant les effets de l'entrepreneuriat sur leur autonomisation économique et sociale à Conakry. Il est important de souligner le caractère exploratoire de la démarche méthodologique retenue.

Nous avons utilisé une méthode qualitative, car celle-ci permettait d'observer la réalité sociale tout en nous permettant non seulement de la décrire, mais également d'obtenir des explications plus significatives sur un phénomène social (Kohn et Christiaens, 2022, p. 69).

Afin de mieux comprendre les effets de l'entrepreneuriat sur l'autonomisation économique et sociale des femmes à Conakry, nous avons choisi l'entretien semi-directif comme méthode de collecte de données tout en adoptant une posture de neutralité afin de limiter les préjugés.

4.3 Méthode de collecte de données

La collecte de données qualitatives peut prendre de nombreuses formes, parmi lesquelles l'entretien et l'observation ont été les plus couramment utilisées (Kohn et Christiaens, 2022).

La collecte des données qualitatives a souvent nécessité une interaction directe avec les participantes. Parmi les différentes techniques disponibles, l'entrevue semi-dirigée a constitué la technique de collecte de données la plus répandue (Royer et al., 2009). Selon Calvès (1988, p. 9), l'entrevue représente en effet, dans sa forme élaborée, « *la méthode la*

plus efficace de l'arsenal qualitatif». Afin de mieux comprendre ce phénomène, nous nous sommes appuyés sur cette technique pour analyser les effets de l'entrepreneuriat sur l'autonomisation économique et sociale des femmes, tout en recueillant leurs motivations, les obstacles rencontrés ainsi que leur perception de l'efficacité des programmes d'aide dédiés à l'entrepreneuriat féminin.

Notre choix s'est porté sur l'entrevue semi-dirigée en raison de sa capacité à approfondir les connaissances et à favoriser les approches qualitatives et interprétatives (Imbert, 2010). Il convient également de souligner la flexibilité de cette technique de collecte de données, fondée sur des questions structurées, mais ouvertes (Roussel et Wacheux, 2005), cette approche nous a permis d'adapter le déroulement des entretiens en fonction des propos des participantes, de modifier l'ordre des questions lorsque cela s'avérait pertinent et de leur laisser la possibilité de relater librement leurs expériences en lien avec l'entrepreneuriat et leur autonomisation.

4.4 L'utilité d'un certificat éthique

Pour réaliser cette recherche, nous avons eu besoin de la participation des femmes entrepreneures du secteur formel dans la zone de Conakry. Sachant que toute recherche impliquant des êtres humains nécessite d'abord d'être approuvée au préalable par un comité d'éthique de la recherche (Lupien, 2020). Nous avons entrepris toutes les démarches nécessaires pour obtenir cette approbation avant le début de la collecte de données. Nous avons donc soumis notre projet de recherche au comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi (CERUQAC), qui nous a par la suite délivré une attestation d'approbation de la recherche (annexe 2).

Après avoir obtenu l'approbation du CER, nous avons envoyé à toutes les participantes, deux semaines avant le début des rencontres, une affiche présentant le projet de recherche ainsi que le formulaire d'information et de consentement. Ce délai a constitué un temps raisonnable permettant aux participantes de prendre connaissance de tous les détails relatifs au projet de recherche et de fournir un consentement libre et éclairé. L'ensemble de ces documents a été élaboré de manière à présenter les objectifs du projet de recherche, son déroulement ainsi que les avantages et les inconvénients liés à la participation. Le formulaire d'information et de consentement a également informé les participantes des mesures mises en place par le chercheur afin de garantir la confidentialité tout au long de la recherche, lors de la collecte des données et pendant la conservation des données recueillies.

Ce formulaire a aussi précisé aux participantes qu'elles avaient la possibilité de se retirer du projet de recherche à tout moment. Après avoir pris connaissance du formulaire, les participantes ont donné un consentement verbal.

4.5 Échantillonnage

La notion d'échantillonnage renvoie à l'ensemble des procédés liés au choix et à la sélection de l'échantillon (Pires, 1997). L'échantillonnage englobe, en particulier, l'ensemble des décisions relatives à la sélection de l'échantillon (Savoie-Zajc, 2007).

Notre échantillon a porté sur les femmes entrepreneures exerçant dans le secteur formel dans la zone de Conakry. De ce fait, comme l'a souligné Pires (1997), « *l'échantillon de milieu n'exige pas nécessairement que toutes les observations soient faites dans un seul lieu mais, tout simplement qu'elles soient traitées comme se rapportant globalement à un même lieu* ». Par conséquent, pour mener à bien notre recherche et recueillir des informations

fiables et pertinentes, seules les femmes entrepreneures ont été retenues puisqu'elles constituent la population directement concernée par la problématique étudiée. Le critère de la majorité légale a permis de s'assurer que les participantes disposaient de l'autonomie nécessaire pour consentir librement à leur participation et qu'elles possédaient une expérience entrepreneuriale suffisamment développée pour nourrir la réflexion.

Le choix de cibler les femmes entrepreneures du secteur formel a reposé sur la volonté d'étudier des entreprises officiellement enregistrées, bénéficiant potentiellement des dispositifs institutionnels d'appui à l'entrepreneuriat. Cette caractéristique nous a également permis de comparer les expériences des participantes à l'intérieur d'un même cadre réglementaire et administratif.

Enfin, la localisation du siège social à Conakry a garanti que les participantes évoluaient dans un environnement économique, social et institutionnel similaire. Cette homogénéité contextuelle a favorisé une meilleure compréhension des réalités entrepreneuriales propres à la capitale guinéenne et a permis de répondre de manière plus précise à la question de recherche.

Les critères de sélection des participantes étaient les suivants :

- Être une femme entrepreneure ;
- Être majeure ;
- Exercer dans le secteur formel ;
- Avoir son siège social à Conakry.

Dans la constitution de notre échantillon, le recrutement des participantes a été réalisé selon une stratégie d'échantillonnage raisonné, largement utilisée en recherche qualitative.

Cette approche a consisté à sélectionner des personnes susceptibles de fournir des informations riches et pertinentes en lien avec l'objet d'étude (Patton, 2014).

Dans un premier temps, une recherche a été effectuée sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, afin d'identifier des femmes entrepreneures répondant aux critères de sélection établis. Les profils pertinents pour l'étude ont été retenus, par la suite les entrepreneures sélectionnées ont été contactées individuellement par courrier électronique et par appel téléphonique via l'application WhatsApp. Cette démarche a visé à leur présenter le projet de recherche, à expliquer les objectifs de l'étude ainsi que les modalités de participation, à répondre à leurs éventuelles questions et à leur donner le temps nécessaire pour exprimer leur consentement. Au total quinze (15) femmes entrepreneures ont été contactées. Bien que toutes aient manifesté un intérêt pour la recherche, huit (8) d'entre elles ont pu participer aux entrevues en raison de leurs disponibilités respectives. Ce nombre a été jugé adéquat dans le cadre d'une étude exploratoire fondée sur des entrevues semi-dirigées. Plusieurs auteurs ont souligné qu'un nombre de participants peut être suffisant lorsque les données recueillies sont riches et permettent d'atteindre une compréhension approfondie du phénomène étudié (Guest et al., 2006).

4.6 Instrument de collecte des données

Pour effectuer la collecte de données auprès de nos participantes et répondre à notre question de recherche, nous avons élaboré un guide d'entrevue voir (annexe 1), notre instrument de collecte des données a été conçu à partir des informations issues de la revue de littérature ainsi que du cadre théorique élaboré dans les chapitres précédents.

Ce guide d'entrevue comprenait les renseignements suivants :

- Le profil des répondantes ;
- Le profil des entreprises des répondantes ;
- Les motivations des femmes entrepreneures ;
- Les obstacles rencontrés par ces femmes entrepreneures ;
- Le lien entre l'entrepreneuriat et l'autonomisation économique et sociale
- Les programmes d'aide à l'entrepreneuriat ;
- Les perspectives de l'entrepreneuriat.

Lors de ces entrevues, les participantes ont montré leur intérêt à participer à cette recherche, en racontant leur parcours entrepreneurial et en répondant aux questions posées. Ces informations recueillies nous ont permis de comprendre les motivations, les difficultés rencontrées et le lien entre l'entrepreneuriat et leur autonomisation.

En raison de la situation géographique, les entrevues ont été réalisées par appel téléphonique via l'application WhatsApp et enregistrées avec le consentement des participantes. Nous nous sommes entretenues avec ces huit (8) participantes entre le 18 mai 2025 et le 30 juin 2025.

4.7 Technique d'analyse des données

À l'issue des entrevues semi-dirigées réalisées, nous avons procédé à la retranscription intégrale des enregistrements audio sous forme de verbatims. L'ensemble des verbatims a représenté un corpus d'environ 22 pages après transcription.

L'analyse thématique a été réalisée selon les étapes proposées par Bardin (2013). Dans un premier temps, une phase de préanalyse a permis la lecture approfondie des

verbatim afin de se familiariser avec le contenu recueilli et d'identifier les idées récurrentes. Dans un deuxième temps, un processus de codification a été réalisé en attribuant des codes aux segments de texte significatifs en lien avec la question de recherche. Ces codes ont ensuite été regroupés en catégories thématiques plus larges. Les thèmes principaux retenus, soit les motivations entrepreneuriales, les obstacles, l'autonomisation économique, l'autonomisation sociale et les programmes d'aide, ont découlé à la fois de la revue de littérature, du cadre théorique, de l'objectif de l'étude et des données empiriques recueillies.

Enfin, une phase d'interprétation a permis d'analyser les relations entre les différents thèmes afin de dégager une compréhension globale de l'expérience entrepreneuriale des participantes et de son influence sur leur autonomisation économique et sociale. Cette démarche analytique s'est inscrite dans une logique à la fois inductive et interprétative (Braun et Clarke, 2006), puisqu'elle a visé à comprendre le sens que les participantes attribuent à leur propre expérience.

CHAPITRE 5

ANALYSE DES DONNEES ET PRESENTATION DES RESULTATS

Dans ce chapitre, nous nous sommes centrés sur l'analyse des résultats recueillis lors de nos entrevues avec des femmes entrepreneures. Nous avons ensuite présenté l'ensemble des résultats issus de notre étude. Pour rappel, cette analyse avait pour finalité d'explorer le lien entre l'entrepreneuriat et l'autonomisation économique et sociale des femmes à Conakry.

Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur l'analyse thématique de contenu. L'analyse thématique constitue un outil classique d'analyse des opinions, fondé sur la catégorisation des énoncés en thèmes d'analyse (Negura, 2006). Elle renvoie à une démarche consistant à transformer un corpus d'entretiens, multiforme et varié, en une analyse structurée de son contenu, articulé autour de thèmes et de sous-thèmes, grâce à un système de codage bien établi. Ce procédé s'est révélé indispensable dans le cadre de cette analyse qualitative, car il a permis non seulement de décoder les informations recueillies mais également de présenter les résultats qui en ont découlé. Le recours à cet outil dans le présent mémoire s'est donc avéré pertinent, puisqu'il a contribué à apporter des réponses éclairantes à notre problématique de recherche.

Notre enquête de terrain a mis en évidence cinq thèmes principaux : les motivations des femmes entrepreneures, les obstacles rencontrés, l'autonomisation économique et sociale, les programmes d'aide ainsi que les perspectives. Elle a également fait ressortir plusieurs sous-thèmes notamment : la passion, le besoin d'indépendance ou autonomie, l'exploitation d'opportunités d'affaires. Ces différents thèmes et sous-thèmes ont fait l'objet

d'une analyse détaillée dans les sections qui ont suivi. Avant d'analyser ces thèmes, nous avons d'abord présenté le profil des entrepreneures et de leurs entreprises.

5.1 Profils des entrepreneures

Notre échantillon était constitué de huit (8) femmes entrepreneures résidant dans la capitale guinéenne, Conakry. Elles étaient âgées de 28 à 39 ans et présentaient des situations matrimoniales variées : certaines étaient mariées, d'autres célibataires ou divorcées. Certaines étaient également mères. Toutes étaient instruites à différents niveaux : trois (3) d'entre elles détenaient un diplôme de master et cinq (5) étaient titulaires d'une licence.

Toutes dirigeaient des entreprises formelles ayant plus de deux ans d'existence et intervenaient dans divers secteurs d'activité. Parmi elles, trois (3) évoluaient dans le secteur agroalimentaire, une (1) dans le e-commerce, une (1) dans l'artisanat, une (1) dans la construction métallique (soudure), la maintenance des poids lourds, la logistique et le transport, une (1) dans le recyclage et une (1) dans le secteur de l'événementiel.

La plupart des répondantes avaient créé leur entreprise après avoir acquis une certaine expérience professionnelle. Il est toutefois apparu intéressant de noter que certaines entrepreneures, à l'inverse, s'étaient lancées dans l'entrepreneuriat dès l'obtention de leur diplôme.

Les entrepreneures exploitaient leurs entreprises sous différents statuts juridiques. Les résultats ont montré que la société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) et l'entreprise individuelle constituaient les formes juridiques les plus couramment adoptées.

Dans ce type d'entreprise, les entrepreneures étaient davantage susceptibles de prendre des risques financiers et d'assumer personnellement certaines dettes liées à leurs activités.

Tableau 2 : Informations socioprofessionnelles des femmes entrepreneures

P	Ag e	S. M	N. S	Statut juridique	Industrie	Date de création d'entrepris e	C. A mensuel	N. E
E 1	28	C	Master	SARLU	E-commerce (agro- alimentaire)	2021	2500\$	7-10 directs
E 2	36	M	Master	SARL	Artisanat	2022	50 millions GNF	4 directs 10-5 indirect s
E 3	29	M	Licenc e	SARLU	Événementie l	2022	30-50 millions GNF	6 directs
E 4	39	M	Master	SARLU	Construction métallique, soudure, maintenance , logistique, transport	2017	80million s GNF	30 directs
E 5	32	C	Licenc e	Société individuell e	Agro- alimentaire	2021	500 milles GNF	2 directs
E 6	32	M	Licenc e	Société individuell e	Recyclage	2021	25 millions GNF	8 directs
E 7	33	D	Licenc e	Société individuell e	Agro- alimentaire	2019	11 millions GNF	7 directs
E 8	28	M	Licenc e	SARLU	Agrobusines s	2023	100-150 milles GNF	5 directs 10 indirect s

Source : Construction de L'auteure à partir des données recueillies

Tableau 3 : Définition des abréviations

P	Participante
S. M	Situation matrimoniale
N. S	Niveau de scolarité
C. A	Chiffre d'affaires
N. E	Nombre d'employé
C	Célibataire
M	Mariée
D	Divorcée

Source : Construction de L'auteure à partir des données recueillies

Le tableau ci-dessus a présenté les caractéristiques des femmes entrepreneures ainsi que celles de leurs entreprises. Ces informations ont servi à analyser leur réalité et leur parcours entrepreneurial, puis à orienter les programmes d'aide destinés à soutenir leurs entreprises. Elles ont également contribué à mieux comprendre les facteurs favorisant leur autonomisation et à formuler des recommandations visant à renforcer celle-ci.

5.2 Motivations des femmes entrepreneures

La littérature montre que les motivations sont souvent divisées en facteurs d'incitation (push) et d'attraction (pull), selon lesquels les femmes sont orientées vers l'entrepreneuriat en raison des facteurs négatifs ou positifs (Shapero et Sokol, 2002).

L'analyse des récits des huit entrepreneures interviewées a révélé que les facteurs d'attraction ont conduit toutes ces femmes à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Ces facteurs se regroupent dans trois catégories : la passion, le besoin d'indépendance et l'exploitation d'une opportunité d'affaires.

La passion

La passion est très souvent évoquée par les femmes entrepreneures interrogées pour justifier leur choix d'activité. Elles estiment posséder une prédisposition à l'entrepreneuriat, comme l'illustre le témoignage de E2 : « *Depuis fort longtemps, j'aime entreprendre. Au début, je faisais de la restauration à domicile tout en exerçant une activité commerciale. Déjà petite, j'aidais ma mère dans son commerce.* »

Pour E7, la motivation à se lancer dans l'entrepreneuriat relève avant tout de la passion : « *Par passion, pour moi, l'entrepreneuriat est la meilleure option.* »

Par ailleurs, cette passion influence également les choix de formation de certaines femmes et les oriente vers la pratique entrepreneuriale. À ce sujet, E5 explique : « *Plusieurs raisons m'ont poussée vers l'entrepreneuriat. Après avoir terminé l'université, j'ai ressenti le besoin d'entreprendre. L'entrepreneuriat était un domaine qui me passionnait, tout comme la décoration et l'organisation en général. J'ai ensuite participé à une formation en développement personnel qui m'a permis de mieux cerner ma personnalité et d'identifier clairement mes aspirations. C'est à partir de cette expérience qu'est née l'idée de me lancer dans l'entrepreneuriat et de relever ce défi.* »

Ces témoignages montrent que la passion constitue un facteur déterminant dans l'engagement entrepreneurial des femmes. Elle se manifeste à la fois par une attirance précoce pour les activités commerciales, par le désir d'autonomie professionnelle et par des choix de formation qui renforcent leur projet entrepreneurial.

Le besoin d'indépendance ou d'autonomie

La plupart des femmes entrepreneures interrogées ont souligné que leur choix de devenir entrepreneure était lié à leur besoin de gagner en autonomie. Comme l'illustre le témoignage de E4 : *« C'est un rêve d'enfance. J'ai eu la chance de travailler dans des entreprises privées parce qu'il fallait acquérir de l'expérience et des moyens. Mais mon souhait a toujours été de devenir une femme indépendante dans mon travail. »*

Certaines affirment également que leur motivation est liée à la création d'emplois et à l'indépendance financière : *« Je veux créer de l'emploi, être libre et indépendante financièrement »* (E5). Cet avis est partagé par E6, qui déclare avoir choisi l'entrepreneuriat parce que *« je voulais être indépendante et autonome »*.

D'autres justifient leur choix par la volonté d'être leur propre patron. Ainsi, E2 affirme : *« L'entrepreneuriat est le seul métier où l'on travaille pour soi-même. Bien que cela ne soit pas facile, il permet d'être son propre patron, de prendre ses propres décisions, d'avoir quelque chose que l'on a soi-même créé et de le voir se développer. Cela n'est possible qu'à travers l'entrepreneuriat. »*

Pour l'entrepreneure E8, l'intérêt réside davantage dans la gestion de son temps et la possibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale : *« Je dirais que c'est l'engouement ; j'aime les expériences et les défis. Cela correspond parfaitement à mon statut de femme mariée, car j'arrive à gérer mon foyer ainsi que mon temps. »*

L'exploitation d'une opportunité d'affaires

Les femmes se lancent aussi en affaires lorsqu'elles découvrent un potentiel de marché avéré à exploiter, ce qui démontre leur flair et leur dynamisme dans la détection de bonnes opportunités et leur capacité à prendre des risques, bien que, dans certains cas, le risque soit faible. La participante E1 affirme : *« Avant tout, c'était une passion, et l'engagement réel est parti d'un constat dû à des pertes post-récolte, causées par plusieurs facteurs et auxquelles je pouvais remédier, je pouvais intervenir dans la mise en relation commerciale entre producteurs et consommateurs. Le choix de travailler dans l'agroalimentaire relève d'une passion pour moi, et au-delà de la passion, il y avait la nécessité d'agir ».*

L'entrepreneure E2 évoque que son choix entrepreneurial est lié au besoin d'innover : *« Comme toute création, c'est du besoin que naît l'innovation. J'avais besoin de chaises pour une table à manger. J'ai acheté les machines et la matière première, et j'ai fabriqué les chaises. Bien que cela ait pris du temps, j'y suis parvenue. J'ai publié sur Facebook et les gens s'y sont intéressés ; depuis lors, j'ai pris goût à cela ».*

L'expérience dans des emplois antérieurs a été une source d'exploitation d'opportunités pour certaines femmes. Par exemple, E4 déclare : *« Le premier travail que j'ai eu était dans une société de transport. Je pensais que j'allais travailler dans un bureau, mais le patron m'a donné des chaussures de sécurité et un uniforme, et m'a dit d'aller à l'atelier. Au fil du temps, j'ai aimé ce travail et je l'ai exercé d'une société à l'autre. J'ai par la suite développé des connaissances dans le domaine, notamment dans la conduite de poids*

lourds. Après l'université, j'ai réalisé qu'on se limite souvent à la théorie, et moi, je n'aime pas faire ce que je ne maîtrise pas ».

Il en va de même pour E1, qui souligne : *« À la base, j'ai toujours voulu entreprendre. J'ai eu beaucoup d'expériences dans le monde associatif, dans le secteur privé et public, et je me suis rendu compte que l'idéal pour moi est d'entreprendre ».*

Certaines femmes ont choisi de se lancer dans l'entrepreneuriat dans le secteur agroalimentaire. Par exemple, E5 explique : *« J'ai choisi le secteur de l'agroalimentaire parce que nos fruits pourrissent, ce qui constitue une perte pour l'économie guinéenne, et également afin de valoriser la consommation locale ».*

E7 partage une observation similaire : *« À travers l'observation, j'ai constaté que nos fruits pourrissaient ».*

L'économie circulaire a été une source de motivation pour l'une des femmes entrepreneures de notre échantillon. Elle a choisi d'allonger la durée de vie des produits en leur ajoutant une valeur ajoutée. C'est le cas de E6, qui déclare : *« En me promenant dans les rues et sur les plages, j'ai remarqué l'insalubrité. Ainsi, je me suis dit que cela pourrait être une idée novatrice. Je me suis donc lancée dans la gestion des déchets en fabriquant des dalles et des pavés en plastique, afin de rendre l'environnement plus propre ».*

Parmi les femmes entrepreneures interrogées, la majorité a affirmé ne pas être influencée par leur entourage. Elles précisent que leur décision de se lancer dans l'entrepreneuriat est une initiative personnelle. C'est le cas par exemple de E1, qui affirme que *« c'est une décision personnelle »*. E4 déclare également que *« c'est une décision*

personnelle, mais j'ai eu du soutien ». Il en est de même pour E3, qui précise que « *non, car ma famille n'était pas au courant de ma décision d'entreprendre ; la décision est venue de moi-même* ».

À travers ces différents témoignages, nous avons constaté que plusieurs facteurs incitaient les femmes à se lancer dans le monde des affaires. Leur passion, leur désir de devenir indépendantes et libres, leur volonté de contribuer à la promotion de la consommation locale, leur goût pour l'innovation, leur aspiration à diriger ainsi que leur souhait de concilier vie professionnelle et vie familiale constituent autant de motivations qui les poussent à entreprendre.

5.3 Obstacles

Les répondantes ont soulevé plusieurs obstacles qui entravent leurs activités. Parmi les difficultés, l'accès aux ressources a été identifié comme un obstacle par plusieurs participantes. C'est le cas de E1 qui affirme : « *L'accessibilité aux ressources est très limitée* ». L'opinion est également partagée par E4, qui, à travers son propos, souligne : « *Pour moi, les accompagnements, notamment le financement, manquent. Le manque de financement ne nous permet pas d'avoir des produits finis. Nous devons produire en fonction des commandes et grâce à un financement anticipé. Ensuite, il y a le manque de matériel : nous faisons tout à la main. En résumé, il nous manque un accompagnement financier. J'aimerais être subventionnée, car je n'aime pas les prêts bancaires* ».

En plus du manque de moyens financiers, E7 évoque le fait que « *les difficultés ne finissent pas. D'abord, la matière première est difficile à obtenir. Personnellement, ayant eu du mal à obtenir des ananas, j'ai décidé de me lancer dans la culture de l'ananas* ».

En dehors de la rubrique des ressources, l'entrepreneure E3 affirme que « *les difficultés ne finissent pas. Je dirais le manque de formation, de coaching, d'orientation et d'aide. Il y avait également un déficit d'accompagnement* ».

Certaines participantes ont mentionné les préjugés liés à leur genre en tant que femmes entrepreneures comme un obstacle dans leur parcours entrepreneurial. Comme le souligne E2 : « *Au début, quand je voulais me former, ils ont refusé de me former en me disant que j'étais une femme et en me demandant pourquoi je voulais me former. Ils disaient que, si toutefois ils me formaient, je prendrais tous les marchés, etc. Quand certaines personnes te félicitent, d'autres te regardent comme si tu n'étais pas à ta place. Il y a aussi ceux qui font davantage confiance aux hommes qu'aux femmes en ce qui concerne la qualité et la garantie* ».

E8 affirme également : « *Franchement, je n'ai pas rencontré beaucoup de difficultés, peut-être à cause de mon entourage et des stéréotypes* ». Pour E1, il s'agit « *des contraintes patriarcales, des règles imposées aux filles et aux femmes, et du manque de soutien* ».

Au début de son parcours entrepreneurial, E4 affirme que « *mon père et mon mari m'ont proposé d'ouvrir un magasin et de faire du commerce en me disant que, étant une femme, je ne pourrais pas gérer un garage. Je leur ai dit que je ne savais pas vendre, que tout ce que je savais faire, c'était parler des pièces détachées et conduire des poids lourds* ».

La participante E5 soutient également que « *le poids est là, car parfois l'activité que tu exerces n'est pas celle que les gens attendent de toi, et ils te conseillent de chercher une autre activité* ». C'est le même cas pour la participante E7, qui affirme que ce poids existe : « *Oui, bien sûr, le plus souvent, les hommes n'acceptent pas, et moi je suis divorcée* ».

D'autres entrepreneures ont souligné un point important : la stigmatisation. C'est le cas de E6, qui déclare : *« J'ai rencontré de nombreuses difficultés, notamment parce qu'à l'époque, il y avait peu de femmes dans la gestion des déchets. Quand je sortais ramasser des plastiques, les gens me prenaient en photo en me lançant des propos pour me ridiculiser »*.

Cependant, E3 souligne ne pas avoir rencontré de difficultés liées à sa condition de femme entrepreneure, comme elle l'illustre en disant : *« Pas vraiment, parce que lorsque je me suis lancée dans l'entrepreneuriat, il y avait beaucoup de filles de mon âge qui exerçaient également, et cette initiative était largement soutenue »*.

Ces contraintes réduisent la capacité des entrepreneures à convertir leurs ressources en performances économiques et en opportunités de croissance, ce qui correspond aux facteurs de conversion identifiés par Sen.

Les différents propos relayés par ces femmes entrepreneures montrent la pluralité des obstacles auxquels elles font face : le manque de ressources (financières et matérielles), le besoin de formation et de coaching, le manque de matières premières, les préjugés, etc. Malgré ces difficultés, la plupart de ces femmes ont financé leur activité avec leur épargne personnelle. C'est le cas de E3 : *« pour un début, cela n'est pas du tout facile, les gens ont du mal à te faire confiance, vu qu'il s'agissait d'un financement dans un projet nouveau. Donc moi, c'est grâce à mes premières économies que j'ai financé mon projet entrepreneurial »*. La participante E4 affirme que c'est à travers *« mes fonds propres, à travers mes épargnes de mon ancien travail »*. E1 affirme qu'elle a financé son activité avec *« des fonds propres et, par la suite, j'ai gagné des prix qui sont accompagnés de soutiens*

matériels ». Dans le cas de E8, « *le financement s'est fait par fonds propres et par l'aide de mon mari* ». Par ailleurs, certaines participantes ont financé leur activité grâce à une subvention : « *au début, j'ai obtenu une subvention de financement de la part du PNUD* ». E6 affirme également : « *j'ai remporté un prix à la suite d'un concours organisé par un incubateur* ».

À travers ces différents récits, il ressort que la majorité des femmes entrepreneures interrogées ont financé le démarrage de leur activité à partir de leur épargne personnelle. Certaines ont toutefois bénéficié d'autres sources de financement, notamment des prix gagnés lors de concours organisés par des institutions nationales ou internationales, ou encore du soutien de leur conjoint. Ces parcours mettent en évidence l'importance de l'accès aux ressources économiques dans le processus d'autonomisation des femmes, conformément à la dimension « ressources » identifiée par Kabeer.

5.4 Autonomisation économique et sociale

Selon les différents témoignages recueillis lors des entretiens auprès des femmes entrepreneures, chacune d'elles a exprimé comment l'entrepreneuriat a influencé des changements tant sur le plan économique que social. C'est le cas de E1, qui affirme : « *cela a été un tournant décisif sur le plan personnel et professionnel. Cela m'a conduit, je ne dirais pas vers un épanouissement total, mais vers la voie de l'épanouissement. Grâce à cette activité, je m'autofinance, je fais ce que je dois faire et ce que je peux faire, et cela est une fierté pour moi* ».

Selon la participante E4, cette autonomisation est liée à la liberté de gérer son temps et ses moyens, comme elle le déclare : « *bien sûr que oui, parce que tu es autonome lorsque*

tu gères ton temps, tes propres moyens et que tu as tes propres plans d'action. C'est-à-dire que tu n'as pas de pression derrière, donc pour moi c'est cette autonomie et cette indépendance. Quand je regarde ma situation, quand je travaillais pour quelqu'un et que je devais attendre mon salaire à la fin de chaque mois, et maintenant, je dirais que cela a contribué à mon autonomisation, et c'était mon souhait d'ailleurs ».

E5 quant à elle affirme dépendre de son activité : *« bien sûr, oui, parce que c'est ce que je fais, et c'est de ça que je vis, je ne travaille pas pour quelqu'un. Le peu que j'ai, c'est grâce à cette activité »*. C'est le même cas pour E7 : *« oui, c'est grâce à l'entrepreneuriat que j'arrive à me prendre en charge, à payer mon habillement, ma location, mes factures et mes employés »*.

La participante E2 affirme, en plus d'une autonomisation financière, avoir gagné une autonomie sur le plan social : *« oui, une autonomie financière et l'entrepreneuriat a surtout renforcé ma visibilité sur le plan social. C'était comme si cela m'avait fait sortir à l'éclat du soleil »*.

Quant à la participante E3, l'entrepreneuriat lui a procuré de l'assurance et du respect *« bon, moi je dirais oui d'une part, parce que ça te permet de mesurer tes valeurs, tes capacités, et la manière dont les gens te perçoivent. Cela permet de te valoriser et de contribuer à avoir de l'assurance, et de pousser d'autres personnes à te respecter. Moi, cela m'a aidée parce que je peux compter sur moi-même et les gens me font confiance, vu que je suis dans l'entrepreneuriat »*.

Selon E4, grâce à son activité, elle a un poids décisionnel : *« beaucoup de personnes connaissent ma situation actuelle et où je veux aller, donc les gens m'écoutent. Quand il y a*

des décisions à prendre, on me consulte. Mes avis sont généralement pris en compte. D'ailleurs, d'autres me prennent comme une source d'inspiration, compte tenu de mon secteur d'activité qui est purement masculin, et de plus, tous mes employés sont des hommes. Dans l'ensemble, tout est corrélé au respect ».

Selon E8 : *« on m'a toujours qualifiée de fille au caractère de garçon. Mon statut de femme entrepreneure a un impact sur mon entourage, on me consulte pour les décisions à prendre. J'ai une place dans la société, que ce soit dans le quartier ou dans la famille ».* E7 affirme également que, dans son milieu de travail : *« mes décisions sont prises en compte, et les initiatives que je pose sont respectées par mes employés ».*

Grâce à leurs activités génératrices de revenus (AGR), certaines d'entre elles affirment subvenir aux besoins de leur famille. C'est le cas de E4 : *« grâce à mon entreprise, je soutiens beaucoup de personnes, y compris ma famille, mes employés et moi-même ».* Selon E6 : *« maintenant que je suis une femme entrepreneure, je participe aux cotisations familiales, au bien-être des enfants, et les avis sur ma personne ont changé ».*

Concernant la liberté de prise de décision sur leur santé et leur bien-être économique, les femmes entrepreneures se sont exprimées sur leur réalité à ce sujet : *« je fais mon propre suivi et je me finance sans demander la permission à personne. J'ai cette autonomie. Sur le bien-être économique, oui, je gère mes propres finances et je n'ai pas de compte à rendre »* (E1) ; *« si tu gères tes propres finances, tu as ton mot à dire, donc tu prends tes propres décisions. Ce n'est pas une personne qui le fait à ta place »* (E3) ; *« à un moment donné, j'ai dû divorcer et refaire ma vie »* (E6).

Sur le plan personnel et professionnel, les femmes entrepreneures se sont exprimées sur l'atteinte de leurs objectifs. Pour la participante E2 : *« ma situation financière actuelle me permet de satisfaire mes besoins personnels, mais pas professionnels. Comme je rêve grand, cela ne me permet pas d'atteindre là où je veux. Mais je trouve que j'avance à grands pas. Avant, mon atelier était dans ma cour et j'avais de petites machines, mais maintenant j'ai de grandes machines, la logistique, un camion de livraison, etc. Tout cela grâce à mon travail, car je n'ai pas eu de subvention »*.

E4 ajoute : *« sur le plan professionnel, non. Je progresse peu à peu, mais pour atteindre l'objectif que je me suis fixé, ma situation actuelle ne le permet pas. Je réfléchis à d'autres solutions pour consolider ma situation financière et construire une grande usine »*.

Concernant leur réussite, E8 déclare : *« je dirais oui. J'ai commencé avec la production de vinaigre et, en moins de deux ans, je suis arrivée à me démarquer et à être leader dans le secteur »*.

Enfin, à travers leurs activités génératrices de revenus, certaines d'entre elles parviennent à accumuler une épargne ou à la réinvestir, comme le témoigne E2 : *« non, je ne dispose pas d'épargne, car je la réinvestis ou j'achète des biens »*. E6 ajoute : *« j'arrive à épargner bien que je sois une mère de famille »*. Pour sa part, E1 affirme : *« oui, j'arrive à épargner progressivement »*. Selon E5 : *« tout ce que je gagne, je le réinvestis »*. Pour la participante E8 : *« oui, j'épargne, mais mes épargnes vont dans des tontines, parce que je n'ai pas accès aux banques du fait que je dois me déplacer souvent »*.

Durant leur parcours entrepreneurial, les femmes entrepreneures ont identifié certains points qui les empêchent d'exploiter tout leur potentiel. Parmi elles, certaines soutiennent

que le manque de financement est un facteur bloquant, comme l'a souligné la participante E1 : « *un soutien financier. Je me forme comme je peux, mais ce qui m'empêche de m'agrandir, c'est le manque de financement* ». Selon l'entrepreneure E7, cela est dû au « *manque de financement ; on a monté tellement de projets pour pouvoir bénéficier de financements, mais jusqu'à présent rien* ».

Certaines identifient aussi un manque de réseau, comme c'est le cas de E1 : « *à la base, je dirais que c'était un manque de réseau, un facteur bloquant que j'ai identifié depuis 2013. Je travaille là-dessus pour améliorer la situation* ». En plus d'un manque de ressources et de réseau, d'autres soulignent un manque de formation, comme E3 : « *je peux dire en premier lieu, le manque de relations, et ensuite le manque de formation* ». C'est également le cas de E4 qui affirme : « *la formation, je dirais oui, mais surtout les moyens financiers* ». Pour E6 : « *il y a le manque de ressources, le manque de soutien social et le manque de formation* ».

À travers ces différents témoignages, chaque femme a montré comment, grâce à l'entrepreneuriat, elle a gagné en autonomie, tant sur le plan économique que social, ainsi que les obstacles qui l'empêchent d'exploiter tout son potentiel. Elles ont également identifié les principales barrières à leur autonomisation. Pour la participante E1 : « *d'abord, l'environnement qui ne cesse de te rappeler que tu es une femme, que tu dois avoir des ambitions mesurées, cela a un fort impact difficile à quantifier. Un environnement qui ne comprend pas les ambitions et les décisions. Et ensuite, pour mener une action qui, en temps normal, dure une semaine, on finit par la réaliser en trois mois parce qu'il faut convaincre Paul et Pierre* ».

Pour E2, il s'agit des « *préjugés* ». Selon E6, l'absence de formation et de ressources constitue des barrières : « *moi, je dirais que les seules barrières sont le manque de certaines formations et le manque de ressources* ». En revanche, certaines femmes affirment ne pas rencontrer de barrières, comme le souligne E3 : « *je pense qu'il n'y a rien qui puisse me freiner. Il n'y a pas de barrière, l'entrepreneure doit s'attendre à tout, il faut être prête et se doter de tous les atouts* ». Selon E4 : « *je vais dire qu'il n'y a pas de barrière en tant que femme. Il suffit d'avoir confiance en soi. Personnellement, je n'ai pas rencontré de barrière, que ce soit au niveau du foyer ou du métier. Je pense qu'on a dépassé ce stade* ».

Ces témoignages illustrent ce que Kabeer appelle le développement de l'agence, c'est-à-dire la capacité d'agir malgré les contraintes sociales et culturelles. De même, les réalisations observées vont au-delà du revenu et concernent également la reconnaissance, le respect et la confiance en soi.

5.5 Programme d'aide

Parmi les femmes interrogées, certaines affirment avoir suivi des formations en entrepreneuriat et confirment que ces formations ont contribué à renforcer leurs compétences. C'est le cas de E1 : « *oui, cela a beaucoup contribué à renforcer mes compétences. Au début, j'avais une licence en banque et finance, et je me suis retrouvée dans les affaires. Je n'avais pas les compétences nécessaires, mais la volonté y était pour mener un projet. J'ai gagné des prix qui m'ont soutenue dans ce sens. J'ai suivi une formation de six mois dans un incubateur ici en Guinée. Au bout de ces six mois, j'ai acquis de l'expérience en management d'entreprise, en gestion du personnel, etc.* ».

E2 a également bénéficié de formations, comme l'illustre le propos suivant : « *oui, j'ai bénéficié de formations en Guinée, auprès d'ENABEL, de l'APIP, du PNUD et du ministère de l'Artisanat. Cela a contribué à renforcer mes compétences et m'a aidée à bien me situer* ». Les mêmes propos sont soutenus par E3 : « *cela a renforcé mes compétences, car j'étais nouvelle dans le milieu et je ne connaissais pas beaucoup de choses. J'ai participé à plusieurs formations en entrepreneuriat, telles que le développement personnel, grâce à un concours que j'ai gagné. Par ailleurs, j'ai participé à plusieurs séminaires* ».

E7 déclare : « *J'ai eu une formation de la part d'ENABEL, et cela a contribué à renforcer mes compétences* ». Pour le cas de E8, elle affirme se former à travers les réseaux sociaux : « *moi, c'est à travers les réseaux sociaux que je suis des formations, à part ça, non* ».

Au cours de leur parcours entrepreneurial, certaines femmes entrepreneures ont bénéficié de financements et d'accompagnement. L'entrepreneure E5 souligne que ces financements ont contribué à son autonomisation : « *cela a contribué à mon autonomisation. Parfois, nous réalisons des pertes, mais à travers les formations et les conseils, nous arrivons à tenir* ».

Pour le cas de E6 : « *cela m'a permis d'avoir des équipements que je ne pouvais pas acquérir* ». Selon les dires de E7 : « *Grâce au PNUD, j'ai eu des tricycles* ». Pour le cas de E1, le fait d'avoir bénéficié de ce financement lui a permis de concrétiser l'idée du projet en entreprise : « *en 2021, j'ai eu le second prix d'ENABEL, ce qui m'a permis de suivre une formation de six mois et de concrétiser l'idée du projet en entreprise. Cela a contribué à mon autonomisation* ».

Cependant, certaines femmes de l'enquête n'ont pas bénéficié de subventions ou de financements de la part des institutions nationales ou internationales. C'est le cas de E2, qui soutient que : « *non. Si toutefois j'en bénéficiais, cela me permettrait de booster mon entreprise et de former beaucoup de jeunes filles* ». Pour E8, elle ne croit pas à ces programmes : « *non, mais il arrive qu'on m'appelle pour des financements, mais moi, je n'y crois pas trop* ».

Parmi les femmes entrepreneures ayant bénéficié de ces programmes de financement, certaines estiment que ces programmes sont efficaces. C'est le cas de la participante E5 : « *ces programmes sont efficaces* ». Pour E7, ces formations ont contribué à leur développement, comme le stipule ce propos : « *je dirais que c'est bien. Cela nous aide à nous renforcer. De plus, ces programmes nous ont beaucoup formées dans le domaine de l'entrepreneuriat* ». L'entrepreneure E1 a attribué une note à ces programmes : « *sur une échelle de 1 à 10, je dirais 7* ».

Pour certaines répondantes, ces programmes ne font pas de suivi, comme le souligne E6 : « *pour un début, on nous accompagne avec certains matériels, et par la suite on nous abandonne. Il n'y a pas de suivi* ».

Ces différents récits nous ont permis de connaître l'effet de ces programmes de financement sur l'amélioration des conditions des femmes entrepreneures ainsi que sur leurs entreprises, ainsi que la perception qu'elles ont de l'efficacité de ces programmes.

5.6 Prospectives

Au cours de notre analyse des données, les participantes ont exprimé leur désir d'être accompagnées par le gouvernement. Elles ont souligné que le gouvernement doit « *d'abord mettre en place des dispositifs de formation, puis d'accompagnement financier, parce que les deux vont de pair. Et pourquoi pas un soutien psychologique, car il y a trop de contraintes. J'ai eu la chance de côtoyer plusieurs entrepreneurs hommes et femmes, et 90 % passent par une période dépression, mais malheureusement, il n'y a pas d'assistance à ce niveau* » E1.

Elles ont également insisté sur le fait de « *accorder la priorité aux femmes. Je ne dis pas d'exclure les hommes, mais les hommes ont déjà de l'avance. Donc, il vaut mieux soutenir les femmes pour qu'elles puissent atteindre un certain niveau. Il ne suffit pas de les accompagner pour créer l'entreprise, mais aussi d'assurer un suivi afin d'éviter la mortalité de ces entreprises. Il faut également promouvoir des programmes favorisant leur autonomisation, tels que des prêts à faibles taux* » E4.

L'État doit également, dans le secteur agroalimentaire, « *mettre à la disposition des femmes entrepreneures des équipements de grande production à grande échelle* » E5.

Il faudrait aussi « *se déplacer pour constater et réaliser à quel point les femmes sont actives dans l'entrepreneuriat, et leur apporter également assistance, notamment aux entrepreneures innovantes, afin que nous puissions créer de l'emploi* » E7.

Nos participantes encouragent également l'État à « *soutenir une femme qui veut évoluer dans un domaine considéré comme masculin. Par exemple, la menuiserie est souvent*

perçue comme un métier inférieur. Moi, j'ai appris que la menuiserie ne consiste pas juste à prendre une scie et à couper du bois. Pour effectuer ce travail, il faut avoir des compétences techniques, de l'intelligence, des compétences informatiques pour exploiter tout le potentiel du bois et découvrir d'autres talents » E2.

Notre participante E3 souligne le fait « *qu'il existe de nombreux programmes qui soutiennent l'autonomisation des femmes, mais ils ne sont pas accessibles parce que les démarches administratives sont trop lourdes. Donc, l'État doit alléger les procédures et mieux diffuser l'information* ».

À la lumière de Kabeer (1999b) et de Sen (2015), les résultats montrent que l'entrepreneuriat constitue un puissant levier d'autonomisation économique et sociale des femmes guinéennes.

Le processus observé suit clairement la logique de Kabeer : ressources-agentivité-réalisations et la logique de Sen : ressources-capabilités-libertés réelles-fonctionnements. Les entrepreneures ont acquis une autonomisation économique et sociale significative, mais leur potentiel de développement reste freiné par des contraintes structurelles et institutionnelles. Les résultats suggèrent que les politiques publiques devraient combiner financement, accompagnement technique, mentorat, développement des réseaux professionnels et mécanismes de suivi post-financement afin de renforcer durablement les capacités et l'autonomisation des femmes entrepreneures.

CHAPITRE 6

SYNTHÈSE ET DISCUSSIONS

Dans cette partie de l'étude, nous discutons des résultats obtenus afin de mieux comprendre et décrire les effets de l'entrepreneuriat sur l'autonomisation économique et sociale des femmes à Conakry. En nous appuyant sur le cadre théorique de l'autonomisation économique développé par Kabeer (1999b) ainsi que sur l'approche par les capacités de Sen (2015), nous analysons la manière dont les femmes renforcent leur autonomie économique et développent leurs capacités réelles à agir, à faire des choix et à s'épanouir. Les résultats de l'étude montrent que l'entrepreneuriat contribue à une amélioration des conditions de vie des femmes, tout en mettant en lumière les principales motivations qui les incitent à entreprendre ainsi que les défis auxquels elles font face.

L'analyse des données permet d'établir une première synthèse des motivations qui conduisent les femmes guinéennes à se lancer en affaires. Les résultats révèlent que ces motivations varient peu selon l'âge ou le niveau d'instruction des entrepreneures. De manière générale, les femmes choisissent de créer leur entreprise pour trois principales raisons :

- La passion pour une activité ou un domaine particulier ;
- La recherche d'indépendance et d'autonomie économique ;
- La volonté de saisir et d'exploiter une opportunité d'affaires.

Tableau 4 : Synthèse des motivations des femmes entrepreneures

Facteurs	Motivations	Entrepreneures
Pull	Passion	E2, E7, E3, E1
	Désir d'indépendance/autonomie	E4, E5, E6, E2, E8
	Exploitation d'une opportunité	E1, E2, E4, E5, E7, E6

Source : Construction de l'auteure

Les facteurs de motivation identifiés relèvent principalement de logiques d'opportunité (pull). Les femmes entrepreneures considèrent la création d'entreprise comme l'expression d'une culture entrepreneuriale ancrée dans leur parcours et leurs aspirations (Hughes, 2003). Elles sont motivées par la passion, la quête d'indépendance et d'autonomie, ainsi que par leur capacité à repérer et à exploiter des opportunités d'affaires prometteuses (Gbaguidi et al., 2017). Ces motivations, essentiellement intrinsèques, favorisent une démarche proactive, engagée et déterminée. Elles incitent les entrepreneures à entreprendre par intérêt personnel, par goût du défi et par volonté de concrétiser leurs ambitions, plutôt que sous l'effet de pressions, d'incitations ou de récompenses externes (Sayarh, 2023).

La majorité des femmes interrogées ont indiqué avoir choisi l'entrepreneuriat par passion, celle-ci étant souvent nourrie par des expériences personnelles ou familiales significatives (Benayache et al., 2024). Elles s'orientent généralement vers des secteurs qui leur sont particulièrement chers, tels que l'agroalimentaire, la décoration ou encore l'artisanat. Par ailleurs, la formation et le développement personnel apparaissent comme des leviers importants qui contribuent à renforcer et à approfondir cette passion. Celle-ci confère

un sens à leur engagement entrepreneurial et alimente leur détermination à persévérer malgré les nombreux défis rencontrés tout au long de leur parcours. En outre, cette passion influence leurs choix de formation et oriente la sélection de leur domaine d'activité, façonnant ainsi leur trajectoire entrepreneuriale.

La recherche d'indépendance et d'autonomie constitue également une motivation centrale. Les femmes entrepreneures aspirent avant tout à être maîtresses de leurs décisions, à exercer un contrôle sur leur activité et à gérer librement leur temps. Cette autonomie leur permet notamment de mieux concilier les exigences de la vie professionnelle et celles de la vie personnelle (Carrier et al., 2006a). Concernant le besoin d'indépendance, celui-ci se manifeste par une aspiration à l'autonomie ainsi qu'à l'accès aux revenus générés par l'activité entrepreneuriale (Carrier et al., 2006b).

Le choix de l'entrepreneuriat chez les femmes témoigne de leur volonté de mieux contrôler leur vie personnelle et professionnelle, traduisant ainsi un désir d'émancipation et de dépassement des rôles traditionnellement assignés aux femmes (Martin, 2013). L'exercice d'une activité entrepreneuriale leur permet non seulement de concrétiser des projets personnels, mais également d'affirmer leur statut social. Les résultats de nos entrevues montrent que les femmes entrepreneures guinéennes ont acquis davantage de liberté et d'autonomie, tant sur le plan économique que social, grâce à leurs activités génératrices de revenus. Les revenus qu'elles en tirent leur permettent de satisfaire leurs besoins personnels, de contribuer aux dépenses du ménage, de constituer une épargne et de soutenir le développement de leurs projets professionnels (Daniel et al., 2025). Les résultats indiquent que ces facteurs de motivation contribuent à renforcer la capacité décisionnelle des femmes entrepreneures. Dès lors, leur niveau d'implication dans la prise de décision, aussi bien au

sein de la famille que dans leur vie personnelle, apparaît fortement corrélé à leur autonomisation économique et à leur participation aux activités génératrices de revenus.

Cette recherche met en évidence la capacité de ces femmes à identifier et à saisir des opportunités d'affaires (Biyiha et Fouda, 2023). Pour certaines entrepreneures, la décision de créer une entreprise a été influencée par une expérience professionnelle antérieure (Jouad et Moufdi, 2022) ainsi que par la perception d'un potentiel de marché. Elles ont su développer des activités répondant à des besoins spécifiques de leur communauté, notamment dans des domaines tels que la gestion des déchets ou la valorisation des produits agricoles.

Cette dynamique témoigne de leur esprit d'initiative, de leur capacité d'adaptation et de leur résilience dans un environnement souvent marqué par de nombreux défis. Leur présence dans divers secteurs d'activité reflète également leur volonté de répondre aux besoins locaux tout en proposant des solutions innovantes.

Par ailleurs, les résultats révèlent que la décision d'entreprendre chez la majorité des femmes interrogées repose essentiellement sur une démarche individuelle, les influences externes apparaissent secondaires. Cette dynamique témoigne de leur aspiration à améliorer leurs conditions de vie, à consolider leur statut socioéconomique et à renforcer leur autonomie, tant dans leurs choix personnels que dans leur capacité à prendre des décisions de manière indépendante.

Au cours de l'analyse des données recueillies, il est apparu que les femmes entrepreneures de la ville de Conakry sont confrontées à plusieurs difficultés majeures, notamment :

- Le manque de ressources financières ;
- L'insuffisance de ressources matérielles ;
- L'absence d'un accompagnement structuré ;
- Les stéréotypes de genre et les contraintes liées aux normes patriarcales.

La majorité des participantes ont souligné que l'accès au financement constitue l'un des principaux obstacles au développement de leurs activités. Cette difficulté s'explique notamment par l'insuffisance des mécanismes de financement adaptés, la rareté des subventions ainsi que les conditions souvent contraignantes d'accès aux prêts bancaires (Choud et El Hahad, 2025). Le manque d'équipements constitue également un obstacle majeur pour ces entrepreneures, et limite leur capacité de production ainsi que les perspectives de développement de leurs activités. Certaines d'entre elles sont même contraintes de travailler uniquement sur la base de commandes préfinancées, faute de ressources suffisantes pour financer leur production.

Bien que plusieurs d'entre elles bénéficient d'un accompagnement lors du lancement de leur entreprise, ce soutien, bien qu'essentiel, présente certaines limites. Selon les participantes, l'appui dont elles disposent gagnerait à être davantage structuré et adapté à leurs besoins afin de favoriser la croissance de leurs activités et de renforcer leur résilience face aux difficultés.

Par ailleurs, certaines entrepreneures soulignent que les stéréotypes de genre constituent un frein important à leur parcours entrepreneurial. Ces préjugés entravent notamment leur accès à la formation, affectent leur crédibilité sur le marché et limitent parfois leur acceptation au sein de leur environnement social et professionnel (Malainine et al.,

2025). Les participantes considèrent que leur crédibilité est parfois remise en question en raison de leur présence dans un secteur d'activité historiquement dominé par les hommes. Néanmoins, elles ont démontré une forte capacité de résilience en recourant à leur épargne personnelle afin d'assurer le financement et le développement de leur projet entrepreneurial.

Ces différents résultats illustrent la complexité des défis auxquels ces entrepreneures sont confrontées dans ce contexte. La difficulté d'accès au financement et aux moyens de production, combinée aux stéréotypes persistants, freine non seulement la croissance de leurs entreprises, mais aussi leur autonomie. Le recours à leur épargne personnelle ou à des prix remportés pour financer leurs projets met en évidence la nécessité d'agir afin de favoriser un accès au financement plus souple et plus accessible. Il apparaît également essentiel de mettre en place des formations ainsi qu'un accompagnement structuré pour soutenir ces femmes entrepreneures, afin de favoriser la pérennité de leurs entreprises. Enfin, la diffusion d'une information plus large contribuerait à déconstruire les préjugés et à renforcer leur reconnaissance sociale.

Les témoignages recueillis auprès de ces femmes mettent en évidence les effets des programmes d'aide ainsi que leurs limites. La majorité des participantes soulignent que ces dispositifs ont contribué au renforcement de leurs compétences, tant en entrepreneuriat qu'en gestion d'entreprise, tout en facilitant leur orientation dans l'écosystème entrepreneurial (Fongang, 2023). Certaines participantes affirment que le financement issu de ces programmes leur a permis de transformer leurs idées de projet en entreprises, d'acquérir des équipements essentiels et de renforcer leur autonomisation. Toutefois, quelques-unes expriment des doutes quant à l'efficacité réelle de ces dispositifs ainsi qu'à la pérennité de leur accompagnement. Par ailleurs, bien que certaines femmes interrogées n'aient pas

bénéficié de ces programmes, la majorité des participantes en souligne les effets positifs et reconnaît leur rôle essentiel dans le processus d'autonomisation des femmes.

Il ressort de notre analyse de données plusieurs axes d'amélioration susceptibles de renforcer l'efficacité de ces programmes d'aide :

- Un suivi régulier des bénéficiaires ;
- Un accompagnement durable et personnalisé ;
- Une évaluation continue des actions mises en œuvre.

La mise en œuvre de ces différents éléments permettrait non seulement aux bénéficiaires de maximiser leurs revenus, mais également de consolider une relation de confiance durable, susceptible d'attirer davantage de femmes entrepreneures vers ces dispositifs.

Par ailleurs, cette étude met en évidence les effets significatifs de l'entrepreneuriat sur l'autonomisation économique et sociale des femmes à Conakry. Les témoignages recueillis révèlent que la majorité des enquêtées considèrent leur activité entrepreneuriale comme une véritable source d'indépendance financière. Grâce à cette activité, elles parviennent à subvenir à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leur famille. En outre, leur activité leur a permis d'exercer une influence positive sur leur environnement social, notamment au sein de leur famille et de leur communauté (Erguibi et Sadik, 2021). Elles soulignent également qu'elles bénéficient d'une autonomie décisionnelle, tant dans leur vie professionnelle que personnelle, notamment en ce qui concerne les choix liés à leur santé et à leur bien-être économique. Cela témoigne d'un renforcement de leur autonomisation

économique ainsi que d'un meilleur contrôle sur leurs ressources financières (Kabeer, 1999b).

Ces femmes entrepreneures ont connu des avancées économiques significatives, passant de petites activités informelles à des entreprises mieux structurées, intégrant des investissements dans des équipements de production ou de transport. Cette évolution leur assure une plus grande stabilité financière. La majorité des femmes interrogées parvient désormais à épargner et à réinvestir une partie de leurs revenus, renforçant ainsi leur capacité de croissance et de pérennisation de leurs activités. Leur engagement dans l'entrepreneuriat a également contribué à accroître leur influence au sein de leur famille et de leur communauté, ce qui leur permet de participer plus activement aux processus décisionnels et de voir leur contribution davantage reconnue. Ces éléments confirment que l'accès et le contrôle des ressources constituent un levier essentiel d'autonomisation, en offrant à ces femmes la liberté de prendre des décisions et de les mettre en œuvre dans différents domaines de leur vie, qu'il s'agisse de la formation, de la santé, de la famille ou de la participation communautaire (Sen, 2015).

Par ailleurs, plusieurs défis demeurent à surmonter afin de permettre une autonomisation pleine et effective. Les femmes interrogées dans le cadre de cette enquête ont identifié plusieurs facteurs limitants, notamment le manque de ressources financières, l'insuffisance de réseaux professionnels, l'accès limité à la formation, ainsi qu'un environnement social parfois peu favorable (Bernard-Maugiron, 2021). Toutefois, certaines participantes adoptent une perspective plus optimiste, estimant qu'il n'existe pas de barrières insurmontables, ce qui traduit leur confiance en elles et leur forte détermination.

L'analyse met également en évidence plusieurs dispositifs susceptibles d'être mises en place par les décideurs politiques, tels que :

- L'octroi de subventions à taux préférentiels ;
- La mise en place de programmes de formation adaptés ;
- Un accompagnement psychologique ;
- L'accès à des équipements de production à plus grande échelle ;
- Une meilleure prise en compte des réalités du terrain ;
- La simplification des procédures administratives.

L'étude montre que l'entrepreneuriat est un levier important d'autonomisation économique et sociale des femmes à Conakry, mais que cette autonomisation dépend fortement des politiques publiques et de l'environnement institutionnel. Les principaux obstacles concernent l'accès limité au financement, le manque de formation continue et l'absence de suivi des dispositifs d'accompagnement. Elle souligne aussi l'importance de renforcer les capacités entrepreneuriales, de mettre en place des mécanismes de crédit adaptés et durables, et d'assurer un accompagnement institutionnel plus structuré.

Ces résultats montrent que l'entrepreneuriat exerce des effets significatifs sur l'autonomisation économique et sociale des femmes. Bien que motivées par des facteurs d'attraction positifs, les entrepreneures restent confrontées à divers obstacles. Néanmoins, cette recherche contribue à enrichir la littérature existante en mettant en lumière des pistes d'action susceptibles de renforcer leur autonomisation et de soutenir davantage les femmes entrepreneures.

Enfin, l'étude révèle plusieurs trajectoires de réussite, illustrant des femmes évoluant aussi bien dans des secteurs traditionnellement féminisés que dans des domaines historiquement masculins. Leurs témoignages retracent leur parcours entrepreneurial, leurs expériences vécues ainsi que la reconnaissance sociale acquise au sein de leur famille, de leur environnement professionnel et de leur communauté.

6.1 Limites méthodologiques

Cette recherche présente certaines limites. Tout d'abord, la taille de notre échantillon (huit participantes), constitué exclusivement de femmes entrepreneures résidant dans la capitale guinéenne, est peu représentative de l'ensemble du pays. Ensuite, la sélection des participantes par l'intermédiaire des réseaux sociaux a pu exclure certaines femmes entrepreneures moins présentes sur les plateformes numériques. Enfin, notre étude s'intéresse uniquement aux femmes exerçant dans le secteur formel, alors que celles exerçant dans le secteur informel occupent une place importante dans l'économie guinéenne et dans l'entrepreneuriat.

CONCLUSION

Cette étude a permis de mettre en évidence les effets positifs de l'entrepreneuriat sur l'autonomisation économique et sociale des femmes à Conakry. Conformément à Kabeer (1999a), l'autonomisation se traduit par une plus grande capacité de choix et de contrôle des ressources, un processus renforcé par l'engagement entrepreneurial.

L'analyse des entretiens a révélé que la passion, la recherche d'autonomie et le désir d'indépendance constituent les principales motivations des femmes entrepreneures (Gbaguidi et al., 2017). Malgré un environnement marqué par des contraintes sociales, un accès limité au financement et un manque d'accompagnement structuré (Rachdi et Nice, 2006), ces femmes font preuve d'une forte résilience en mobilisant leurs ressources personnelles et en exploitant des opportunités offertes par leur environnement.

Par ailleurs, comme le souligne Sen (2015), l'élargissement des libertés et des opportunités offertes aux individus constitue une condition essentielle à la réalisation de leur potentiel. Dans cette optique, l'entrepreneuriat contribue de manière significative au bien-être des femmes interrogées. Au-delà des revenus générés, il leur procure un sentiment d'accomplissement personnel, de valorisation et de liberté. Les participantes associent leur activité à une meilleure estime de soi, à une plus grande capacité à faire face aux défis de la vie et à une participation plus active au développement économique et social de leur environnement. Il favorise également une plus grande autonomie dans la prise de décision au sein de la famille et de la société (Kabore, 2025).

En définitive, cette étude confirme que l'entrepreneuriat favorise l'autonomisation et le bien-être des femmes en leur offrant des opportunités d'indépendance économique, de développement personnel et de participation sociale. Toutefois, pour maximiser ces effets positifs, il apparaît nécessaire de renforcer les mécanismes d'accompagnement, de financement et de formation destinés aux femmes entrepreneures. Un soutien adapté permettrait non seulement d'améliorer leur épanouissement individuel, mais également de renforcer leur contribution à la croissance économique et au développement durable de la société.

LISTE DES RÉFÉRENCES

- Action mines. (2020). *DIAGNOSTIC DES ENTREPRISES ET GIE DES FEMMES DES PREFECTURES MINIERES DE BOFFA ET KINDIA*.
<https://www.actionminesguinee.org/wp-content/uploads/2021/01/Rapport-Final-Diagnostic-GIE-et-Entreprises-de-femmes-de-Boffa-et-Kindia.pdf>
- Agence des Etats-Unis pour le développement international. (2020). *Evaluation des jeunes de l'USAID/ GUINEE: Rapport d'analyse situationnelle*.
<https://portail.sante.gov.gn/wp-content/uploads/2023/04/Evaluation-Jeunes-USAID-1.pdf>
- Agence guinéenne pour la promotion de l'emploi. (2012). *enquête spécifique sur l'emploi et le travail décent*.
<https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/SSN/aguipe/Rapport%20enquête/Enquete%20specifique%20sur%20le%20travail%20et%20emploi%20decent%202012.pdf>
- Agence Pour la Promotion des Investissements Privés. (2020). *ETUDE SUR LA MORTALITE DES ENTREPRISES*.
https://apip.gov.gn/DOC/Etude_mortalit%C3%A9_entreprise.pdf
- Agence Pour la Promotion des Investissements Privés. (2022). *synthese de création d'entreprises*.
<https://apip.gov.gn/STATS/2022/Rapport%20annuel%20de%20cr%C3%A9ation%20d'entreprise%202022.pdf>
- Agence Pour la Promtion des Investissements Privés. (2016). *transformer le potentiel de la Guinée en prospérité pour le peuple de guinée*.
<https://apip.gov.gn/ficheprojet/1609760640.pdf>
- Aifa, E. K., et Dognon, Y. (2022). L'Autonomisation de la femme: survol théorique sur la complexité et la mesure du concept. *Alternatives Managériales Economiques*, 4(4), 523-541.
- Alkhalel, S., et Berglund, K. (2018). 'And now I'm free': Women's empowerment and emancipation through entrepreneurship in Saudi Arabia and Sweden. *ENTREPRENEURSHIP & REGIONAL DEVELOPMENT*, 30(7-8), 877-900.
- Amrati, A. F., et Debbagh, B. (2023). Coopératives et perspective genre dans la promotion du développement humain durable: une étude de cas multiple au Maroc. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 4(6).

- Arasti, Z. (2008). L'entrepreneuriat féminin en Iran: les structures socioculturelles. *Revue libanaise de gestion et d'économie*, 1(1), 1-29.
- Asandei, S. (2006). Financing of Women-Owned Ventures: The Impact of Gender and Other Owner-and Firm-Related Variables. *Venture Capital*, 8(2), 133-157.
- Asmae, A. (2018). L'entrepreneuriat féminin au Maroc.
- Assoumou Menye, O., et Guetsop Sateu, F. A. (2017). L'entrepreneuriat féminin au Cameroun: enjeux et perspectives. *Revue Congolaise de Gestion*, 24(2), 11-42.
- Badia, B., Brunet, F., et Kertudo, P. (2013). Les freins et obstacles à l'entrepreneuriat féminin. Étude qualitative auprès de créatrices d'entreprise dans l'agglomération de Nancy. *Recherche sociale*, 208(4), 7-57. <https://doi.org/10.3917/recsoc.208.0007>
- Banque africaine de développement. (2018a). *document de strategie du pays*. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Boards-Documents/GUINEE_-_DSP_2018-2022.pdf
- Banque africaine de développement. (2018b). *Perspectives Economiques en Afrique 2018, Guinée*. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/country_notes/Guin%C3%A9_note_pays.pdf
- Banque africaine de développement. (2018c). *Projet d'appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de l'Entrepreneuriat Agricole des Jeunes PATAG EAJ*. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Guine%CC%81e_-_Approuve%CC%81_-_Projet_d_appui_a%CC%80_la_transformation_de_l_agriculture_Guine%CC%81enne_et_de_l_entrepreneuriat_agricole_des_jeunes_PATAG_EAJ_.pdf
- Banque africaine de développement. (2023). *projet de fonds d'investissement social de relance post ebola*. https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/project-related-procurement/tdr_caef_diagnostic_organisationnel_caef_11_mai_23.pdf
- Banque africaine de développement. (2024). *perspectives économiques en Guinée*. <https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-de-louest-guinee/perspectives-economiques-en-guinee>
- Banque mondiale. (2004). *Evaluation de la situation de genre en Guinée: rapport de synthèse FY04*.

<https://documents1.worldbank.org/curated/zh/660011468249318714/pdf/393320GN0Evaluation0genre0FY0401PUBLIC1.pdf>

Banque mondiale. (2016). *Enterprise Surveys: what businesses experience*. <https://espanol.enterprisesurveys.org/content/dam/enterprisesurveys/documents/country-profiles/Guinea-2016.pdf>

Banque mondiale. (2018). *République de Guinée: Diagnostic et préparation d'une stratégie nationale d'inclusion financière*. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/577621548998046677/pdf/Guinea-Financial-Inclusion-Diagnostic.pdf>

Banque mondiale. (2019a). *GUINEE: Les avantages économique d'une société soucieuse de l'égalité des genres*. <https://documents1.worldbank.org/curated/pt/128311569342427498/pdf/Guinea-The-Economic-Benefits-of-a-Gender-Inclusive-Society.pdf>

Banque mondiale. (2019b). *l'emploi, la productivité et l'inclusion des jeunes*. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/404271578493855609/pdf/Note-de-Politique.pdf>

Banque mondiale. (2022). *liberer le potentiel des femmes et des filles*. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099050423114037283/pdf/P1756580f5086c0390b60f0599195be148c.pdf>

Banque mondiale. (2024). *Guinée vue d'ensemble*. <https://www.banquemonddiale.org/fr/country/guinea/overview>

Bardin, L. (2013). L'analyse de contenu.

Bayo, S. (2017). *Microcrédit et genre dans un contexte de pauvreté en haute Guinée* Université Toulouse le Mirail-Toulouse II].

Beddi, H., Fadil, N., et Saadaoui, K. (2018). *Entrepreneuriat féminin et développement international : étude de trois cas. Management international / International Management / Gestión Internacional*, 22(3), 12-23. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1060890ar>

Belcourt, M., Burke, R. J., et Lee-Gosselin Hélène. (1991). *La cage de verre : les entrepreneures au Canada*. Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.

- Ben Makhoulf, Y. (2019). *L'Emergence de l'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Tizi Ouzou [texte imprimé]: analyse de ses incidences socio-économiques et limites de son accompagnement* Université Mouloud MAMMERI Tizi-Ouzou].
- Benayache, S., Mastour, S., et Belkadi, I. (2024). Les parcours de vie des femmes entrepreneures au Maroc: une analyse des facteurs de succès. *International Journal of Accounting Finance Auditing Management and Economics*, 5(10), 180-197.
- Benlabbah, O. (2022). Obstacles freinant l'autonomisation des femmes: Contribution au débat sur l'autonomisation des femmes sous la lumière du nouveau modèle de développement. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(1-2), 486-502.
- Bernard-Maugiron, N. (2021). L'autonomisation économique des femmes dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. *Cahiers d'études africaines*, 242(2), 447-452.
- Biyiha, F. V. s. A., et Fouda, C. N. B. (2023). Les motivations du choix sectoriel à tendance masculine dans l'entrepreneuriat féminin. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 6(2).
- Blais, M., et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18.
<https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1085369ar>
- Boutillier, S. (2008). Femmes entrepreneures : motivations et mobilisation des réseaux sociaux. *Humanisme et Entreprise*, n° 290(5), 21-38.
<https://doi.org/10.3917/hume.290.0021>
- Braun, V., et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative research in psychology*, 3(2), 77-101.
- Calvès, A.-E. (1988). *The Long Interview*. SAGE Publications.
- Calvès, A.-E. (2009). « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement. *Revue Tiers Monde*, 200(4), 735-749.
<https://doi.org/10.3917/rtm.200.0735>
- Campbell, C., Kendrick, R. C., et Samuelson, D. S. (1985). Stalking the latent entrepreneur: Business incubators and economic development. *Economic Development Review*, 3(2).
- Carrier, C., Julien, P.-A., et Menvielle, W. (2006a). Un regard critique sur l'entrepreneuriat féminin: une synthèse des études des 25 dernières années. *Gestion*, 31(2), 36-50.

- Carrier, C., Julien, P.-A., et Menvielle, W. (2006b). Un regard critique sur l'entrepreneuriat féminin. Cahier spécial-Colloque FCD,
- Charlier, S. (2006). L'empowerment des femmes dans les organisations de commerce équitable: une proposition méthodologique. *Auroi C. y Yépez del Castillo, I., Economie Solidaire et commerce équitable. Acteurs et actrices d'Europe et d'Amérique latine. Genève-Louvain-la-Neuve: PUL-Iuéd*, 87-109.
- Charmes, J. (2005). Activités génératrices de revenus, contraintes d'emploi du temps et participation des femmes: des dynamiques contradictoires (Commentaire). *Sciences sociales et santé*, 23(4), 71-77.
- Choud, A. S., et El Hahad, M. Y. (2025). Entrepreneuriat Féminin en Mauritanie: Freins et barrières. *International Journal of Accounting Finance Auditing Management and Economics*, 6(7), 604-617.
- Cochran, T. C. (1960). Cultural Factors in Economic Growth. *The Journal of Economic History*, 20(4), 515-530. <http://www.jstor.org/stable/2114390>
- Collaboration, D. E. (1999). SOURCES POTENTIELLES DE CONFLITS EN GUINEE.
- Comité québécois femme et développement. (2014). *L'autonomisation économique des femmes*. https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/fiche_technique_autonomisation_economique_cdp_aqoci_sept_2014.pdf
- Commission économique pour l'Afrique. (2017). *autonomisation économique des femmes*. https://archive.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Gender/EGM-WEE-AR-2017/wee_report_fr.pdf
- Consulting, G. (2022). *ETUDE DE BASE: PROJET ESPOIR POUR L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES/FILLES DES CAEF*. <https://www.careevaluations.org/wp-content/uploads/Rapport-final-Etude-de-base-ESPOIR-Guinea.pdf>
- Coquery-Vidrovitch, C. (2013). *Les africaines*. La Découverte.
- Cornet, A., et Constantinidis, C. (2004). Entreprendre au féminin. Une réalité multiple et des attentes différenciées. *Revue française de gestion*, 151(4), 191-204. <https://doi.org/10.3166/rfg.151.191-204>

- d'Andria, A., et Gabarret, I. (2016). Femmes et entrepreneurs : trente ans de recherches en motivation entrepreneuriale féminine. *Revue de l'Entrepreneuriat / Review of Entrepreneurship*, 15(3), 87-107. <https://doi.org/10.3917/entre.153.0087>
- Daniel, N. Z., Sékou, S. M., Kadiatou, C., Ibrahima, T., et Francis, S. n. S. (2025). Impact de l'entrepreneuriat féminin sur le développement des communautés rurales. *Journal of Economics, Finance and Management (JEFM)*, 4(2), 255-277.
- Degron, R. (2020). Les Objectifs de développement durable 2015-2030 : un cadre international d'actions sous forte contrainte financière. *Gestion & Finances Publiques*, 3(3), 72-82. <https://doi.org/10.3166/gfp.2020.3.009>
- Dia, I., Bonnet, J., et Abdesselam, R. (2017). The determinants of female entrepreneurship in Dakar Senegal.
- Diakite, B. (2004). *Facteurs socioculturels et création d'entreprise en Guinée: Étude exploratoire des ethnies peule et soussou* Université Laval].
- Diallo, M. S. (2022). *Entreprenariat de nécessité et mécanismes d'accompagnement en milieu contraint: une exploration dans le contexte guinéen (le cas de la région de la Basse-Guinée)* Université de Bretagne occidentale-Brest].
- Dicko, M. A. S., Traore, O. D., et Traore, S. S. (2023). L'apport de l'entreprenariat féminin sur l'autonomisation économique des femmes: cas des activités génératrices de revenu menées par les déplacées internes de la commune de Gao, Mali. *International Journal of Economic Studies and Management (IJESM)*, 3(4), 1078-1092.
- Djodjo, G. E. (2021). Entrepreneuriat et autonomisation des femmes: Effet selon le type d'entrepreneur et l'ancrage territorial au Bénin. *Alternatives Managériales Economiques*, 3(3), 259-281.
- Djodjo, G. E., El Oualidi, M. N., et Diaw, A. (2017). Mesure de l'empowerment des femmes: un essai théorique basé sur la typologie entrepreneuriale. *Repères et Perspectives Economiques*, 1(1).
- Doubogan, Y. O. (2020). AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES AU CŒUR DE LA PARTICIPATION A LA PRISE DE DECISION AU SEIN DES MENAGES AU BENIN.
- Doumbouya, M. L. (2011). Survie entrepreneuriale en Afrique : le cas des entreprises guinéennes. *Mondes en développement*, 155(3), 125-140. <https://doi.org/10.3917/med.155.0125>

- Dwivedi, A. K., et Dwivedi, N. (2011). Women-empowerment through women entrepreneurship (A study of Faizabad zone of Uttar-Pradesh). *Available at SSRN 1886250*.
- Enabel. (2022). *Rapport de résultat 2022 Programme ENTREPRENA*. https://www.diplomatie.be/oda/69444_ENABEL_ANN_REPORT_GIN18003_17_AnnualReport_2022-ENTR_FEM.pdf
- Erguibi, H., et Sadik, A. (2021). Contribution à l'étude d'impact des coopératives féminines sur l'accumulation d'un capital social et le degré d'empowerment des femmes: Cas du réseau de l'Association Régionale des coopératives Productrices du Couscous de la province de Guelmim. *Revue Internationale du Chercheur*, 2(3).
- Félix, N., et Zammar, R. (2020). Entrepreneuriat féminin en Afrique: catalyseur de transformation économique et approche de réussite. *Moroccan Journal of Entrepreneurship, Innovation and Management*, 5(2), 103-115.
- Félix, Y., Lydie-Marcelle, K. A., Larissa, K. A., et Alain, T. (2017). Socio-Anthropologie Du Processus D'autonomisation Des Femmes Rurales Ivoiriennes À Travers Les Activités Génératrices De Revenus. *European Scientific Journal, ESJ*, 13(32), 303-303.
- Florent Tasso, B. (2021). Yvette Onibon Doubogan, Entrepreneuriat féminin et développement au Bénin, L'Harmattan, 2019, 186 pages, ISBN: 9782343160573, 19, 50€. *Revue internationale des études du développement*(1), 251-253.
- Fonds Africain de Développement. (2005). *République de Guinée: rapport d'achèvement du troisième programme ajustement structurel*. <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/ADF-BD-IF-2005-56-FR-GUINEE-PCR-PAS-III-VERSION-FINALE-24-MARS-20051.PDF>
- Fonds Africain de Développement. (2014). *PROGRAMME D'APPUI AUX REFORMES ECONOMIQUES ET FINANCIERES, PHASE II*. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Guin%C3%A9e_-_Programme_d%E2%80%99appui_aux_r%C3%A9formes_%C3%A9conomiques_et_financi%C3%A8res_Phase_II_PAREF_II_-_Rapport_d_%C3%A9valuation.pdf
- Fongang, H. T. (2023). *L'Influence des services d'accompagnement et de financement dans la performance des femmes entrepreneures issues de la diversité au Québec* HEC Montréal].

- Fortin, M. P.-A. (2003). La culture entrepreneuriale: un antidote à la pauvreté. *Rencontre destinée aux leaders et décideurs de la République islamique de Mauritanie*.
- Gbaguidi, L., N'Goye, B., et Djodjo, G. E. (2017). Motivations intergénérationnelles des femmes entrepreneurs: étude de cas au Bénin en Afrique de l'Ouest. XXVIème Conférence Internationale du Management Stratégique,
- Godard, A., et Meffe, B. (2006). Travail des femmes et ethnicité en milieu rural guinéen. *AIDELF, Aveiro*.
- Golla, A. M., Malhotra, A., Nanda, P., et Mehra, R. (2011). Definition, framework and indicators. *Washington, DC: International Center for Research on Women (ICRW)*.
- Greer, M. J., et Greene, P. G. (2003). Feminist theory and the study of entrepreneurship. *New perspectives on women entrepreneurs*, 4(3).
- Guérin, I. (2008). L'argent des femmes pauvres : entre survie quotidienne, obligations familiales et normes sociales. *Revue Française de Socio-Économie*, 2(2), 59-78. <https://doi.org/10.3917/rfse.002.0059>
- Guérin, I. (2011). Les effets insoupçonnés de la microfinance. *Travail, genre et sociétés*, 25(1), 61-79. <https://doi.org/10.3917/tgs.025.0061>
- Guérin, I., et Kumar, S. (2011). L'ambiguïté des programmes d'empowerment: entre domination, résistance et instrumentalisation. I. Guérin et al., *Femmes, économie et développement, ERES «Sociologie économique*, 129-154.
- Guérin, I., et Palier, J. (2006). Microfinance et empowerment des femmes : la révolution silencieuse aura-t-elle lieu ? *Finance & Bien Commun*, 25(2), 76-82. <https://doi.org/10.3917/fbc.025.0076>
- Guérine, I. (2006). LA MICROFINANCE EST-ELLE UN MOYEN DE FACILITER LA LIBERTÉ DES FEMMES? *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*, 67.
- Guest, G., Bunce, A., et Johnson, L. (2006). How many interviews are enough? An experiment with data saturation and variability. *Field methods*, 18(1), 59-82.
- Hofmann, E., et Marius-Gnanou, K. (2001). L'approche genre dans la lutte contre la pauvreté: l'exemple de la microfinance. Communication au Colloque Pauvreté et développement durable,

- Hughes, K. D. (2003). Pushed or pulled? Women's entry into self-employment and small business ownership. *Gender, work & organization*, 10(4), 433-454.
- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, N° 102(3), 23-34. <https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>
- Institut national de la statistique. (2012). *enquête légère pour l'évaluation de la pauvreté*. https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/rapports_enquetes/INS_Rapport%20enquête%20legere%20sur%20la%20pauvrete%202012.pdf
- Institut national de la statistique. (2020). *enquête sur l'emploi et secteur informel en guinée*. [https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/rapports_enquetes/autre%20enquete/RAPPORT%20GLOBAL%20ENESIG1%20CONS%20%20\(17-02-2020\)_VF%20\(2\).pdf](https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/rapports_enquetes/autre%20enquete/RAPPORT%20GLOBAL%20ENESIG1%20CONS%20%20(17-02-2020)_VF%20(2).pdf)
- Institut national de la statistique. (2022a). *annuaire statistique 2022*. https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/annuelles/annuaire/Annuaire_Statistique_2022_VF_INS.pdf
- Institut national de la statistique. (2022b). *comptes nationaux définitifs 2019 et provisoires 2020*. https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/annuelles/CN/Comptes_nationaux_def_2019_et_prov_2020.pdf
- Jennings, J. E., et Brush, C. G. (2013). Research on Women Entrepreneurs: Challenges to (and from) the Broader Entrepreneurship Literature? [Article]. *Academy of Management Annals*, 7(1), 663-715. <https://doi.org/10.1080/19416520.2013.782190>
- Jouad, A., et Moufdi, N. (2022). Facteurs personnels incitant les femmes à entreprendre. *REVUE DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'INNOVATION*, 4(16).
- Kabeer, N. (1999a). *The conditions and consequences of choice: reflections on the measurement of women's empowerment* (Vol. 108). Unrisd Geneva.
- Kabeer, N. (1999b). Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment. *Development and Change*, 30(435), 464.
- Kabore, W. C. M. (2025). L'entrepreneuriat féminin au Burkina Faso: les impacts, les barrières et les mesures de soutien.

- Kapitsa, L. M. (2008). Women's economic empowerment. *Division for the Advancement of Women, United Nations*.
- Khursheed, A., Khan, A. A., et Mustafa, F. (2021). Women's Social Empowerment and Microfinance: A Brief Review of Literature. *Journal of International Women's Studies*, 22(5).
- Kim, L. S. T. (2023). Nene Kane, Razane Chroqui (dir.) (2021), L'entrepreneuriat féminin en Afrique, entre bricolage et survie, Coll. Etudes Africaines, L'Harmattan, 257 pages. *Marché et organisations*, 46(1), 259-265. <https://doi.org/10.3917/maorg.046.0259>
- Kohn, L., et Christiaens, W. (2022). Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé: apports et croyances.
- Koropogui, S. T., Lamah, P. D., Condé, I. S., et Kamano, T. A. (2024). Situation de l'activité entrepreneuriale étudiante en Guinée 2023.
- Kourouma, M. (2004). *Quels facteurs influencent la croissance et l'emploi decent dans les petites entreprises en Guinée ?* file:///C:/Users/888/Downloads/wcms_117670%20(2).pdf
- Lebègue, T., et Constantinidis, C. (2016). Chapitre 21. L'entrepreneuriat féminin. In *Entreprendre* (pp. 395-415). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.janss.2016.01.0395>
- Léger-Jarniou, C., Nelson, T., et Chasserio, S. (2015). Perspectives francophones sur les femmes entrepreneures: au-delà des approches comparatives, vers une approche compréhensive. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 14(2), 19-30.
- Léger-Jarniou, C., et Saporta, B. (2006). L'accompagnement en situation entrepreneuriale : pertinence ou cohérence. *Revue de l'Entrepreneuriat / Review of Entrepreneurship*, 5(1), 9-12. <https://doi.org/10.3917/entre.051.0009>
- Lupien, P.-L. (2020). L'éthique dans la recherche auprès de personnes dites « vulnérables » : analyse et réflexion à partir de situations tirées de projets de recherche menés auprès de personne « en situation de précarité résidentielle ». *Sociologie et sociétés*, 52(1), 165-187. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1076726ar>
- Malainine, H., Loubna, C., et Bourkha, B. (2025). Contraintes des femmes entrepreneures en situation de vulnérabilité: analyse des obstacles sociaux, institutionnels et économiques. *Journal of Integrated Studies In Economics, Law, Technical Sciences & Communication*, 1(1).

- Maomou Fassou, Diallo Mamadou Sounoussy, et Pépé, M. (2022). FEMMES ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES EN GUINEE. CAS DE LA COMMUNE RURALE DE BOUNOUMA.
- Martin, H. (2013). Le changement social et la rhétorique traditionaliste : la qualification sociale de l'entrepreneuriat féminin à l'intersection des rapports sociaux de sexe, de classe et de colonialité. *Recherches féministes*, 26(2), 165-182. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1022777ar>
- Mayoux, L. (1998). Participatory Learning for Women's Empowerment in Micro-Finance Programmes: Negotiating Complexity, Conflict and Change. *IDS Bulletin*, 29(4).
- Mayoux, L. (2000). *Micro-finance and the empowerment of women*. International Labour Organization.
- Mbaye, A. N. (2023). PDF L'autonomisation des femmes: entre la rationalité et la nécessité pragmatique. *Revue Internationale du Chercheur*, 4(1).
- Miles, M. B., et Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives*. De Boeck Supérieur.
- Ministère de l'action sociale de la promotion féminine et de l'enfance. (2014). *rapport de la république de Guinée sur l'évaluation de la mise en oeuvre du programme d'action de Beijing+20*. https://archive.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Beijing20/NationalReviews/natl_review_guinee_-_fre.pdf
- Ministère de l'action sociale de la promotion féminine et de l'enfance. (2017). *Politique Nationale Genre révisée*. https://portail.sante.gov.gn/wp-content/uploads/2023/03/Politique-Nationale-du-Genre_finale-revi-07-aout-2017-.pdf
- Ministère de l'action sociale de la promotion féminine et de l'enfance. (2019). *Rapport National sur l'Evaluation de la Mise en oeuvre du Programme d'Action de Beijin+25*. <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/C/SW/64/National-reviews/Guinea.pdf>
- Ministère de la coopération et de l'intégration africaine. (2019). *Rapport national d'évaluation et de la mise en oeuvre du plan d'actions d'Istanbul 2011-2020*. https://www.un.org/ldc5/sites/www.un.org.ldc5/files/guiena_rapport_national_devaluation_pai-rep_de_guinee.pdf
- Ministère de la santé publique Guinée. (2022). *Plan stratégique du service genre et équité du ministère de la santé pour les cinq prochaines années 2021-2025*.

https://portail.sante.gov.gn/wp-content/uploads/2023/07/220112_Extrait-StrategGE-GN-Vers-prelim-1.pdf

Ministère du Plan. (2011). *Plan Quinquennal de développement socio-économique*. <https://cenafod.org/wp-content/uploads/2022/04/plan-quinquennal-2011-2015-guinee-1.pdf>

Ministère du Plan et de la Cooperation internationale. (2017). *plan national de développement économique et social 2016-2020*. <https://faolex.fao.org/docs/pdf/Gui172663.pdf>

Ministère du Plan et de la Cooperation internationale. (2023). *rapport national de suivi de la mise en oeuvre de l'agenda CIPD*. https://guinea.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/guinee_rapport_national_de_suivi_de_la_cipd_02_08_2023.pdf

Ministère du Plan et du Développement économique. (2020a). *Elaboration du PNDES II 2021-2025: Note conceptuelles*. <https://www.mef.gov.gn/wp-content/uploads/2021/03/Note-conceptuelle-PNDES-II-DNPP-nov-2020.pdf>

Ministère du Plan et du Développement économique. (2020b). *Enquete harmonisée sur les conditions de vie des ménages*. https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/rapports_enquetes/INS_Rapport_Final_EHCVM%20GUINEE_01_03_2021.pdf

Moghadam, V. M., et Senftova, L. (2005). Mesurer l'autonomisation des femmes : participation et droits dans les domaines civil, politique, social, économique et culturel. *Revue internationale des sciences sociales*, 184(2), 423-449. <https://doi.org/10.3917/riss.184.0423>

Morshed, F., et Haque, E. (2015). Impact of women entrepreneurship on women empowerment in Bangladesh. *Journal of Economics and sustainable development*, 6(1).

Nawaz, F. (2010). Nexus between women entrepreneurship development and empowerment: Bangladesh context. *Nepalese journal of public policy and governance*, 26(3), 62-74.

Negura, L. (2006). L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales. *SociologieS*.

Onana, F.-X. (2009). Les motivations des femmes à entrer en affaires au Cameroun. *11e Journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat*, du, 27.

- Organisation de coopération et de développement économiques. (2011). *Politique nationale genre*. https://www.oecd.org/fr/csao/donnees-et-dialogue/genre-ouest-afrique/Guinea%20Politique%20nationale%20genre_2011_FR.pdf
- Organisation Internationale du Travail. (2010). *Entrepreneuriat et developpement des entreprises*. <https://www.ilo.org/fr/resource/entrepreneuriat-et-developpement-des-entreprises>
- Organisation Internationale du Travail. (2016). *le développement de l'entrepreneuriat féminin*. file:///C:/Users/888/Downloads/wcms_183754.pdf
- Ouattara, M. (2020). Entrepreneuriat féminin et autonomisation économique des femmes commerçantes en Côte d'Ivoire: une approche historique. *Documents de recherche de l'observatoire de la francophonie économique (DROFE)(14)*.
- Patton, M. Q. (2014). *Qualitative research & evaluation methods: Integrating theory and practice*. Sage publications.
- Paturel, R., et Arasti, Z. (2006). Les principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Iran. *8ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME*, 26-28.
- Picard, F., Olympio, N., Masdonati, J., et Bangali, M. (2015). Justice sociale et orientation scolaire: l'éclairage de l'approche par les «capabilités» d'Amartya Sen. *L'orientation scolaire et professionnelle*(44/1).
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 169, 113.
- Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement. (2021). *rapport annuel des résultats*. <https://guinee.un.org/sites/default/files/2022-08/RAPPORT%20RESULTATS%202021%20DES%20NATIONS%20UNIES.pdf>
- Pouka Pouka, M. R., et Ondoua Biwolé, V. (2023). Côté pile ou côté face : regard croisé des différents acteurs de l'accompagnement entrepreneurial. *Projectics / Proyética / Projectique*, 35(2), 119-135. <https://doi.org/10.3917/proj.035.0119>
- Programme des Nations Unies pour le développement. (2020a). *DOCUMENT DE PROJET(République de Guinée)*. <https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/GIN/PRODUC%20Youth%20Jeunes%20%20sign%C3%A9.pdf>
- Programme des Nations Unies pour le développement. (2020b). *Russia Youth Trust Fund for Development PROJECT DOCUMENT GUINEA*.

<https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/GIN/Project%20Document%20YouthConnect%20for%20Women%20-%20Rev%2007042020.pdf>

- Programme des Nations Unies pour le développement. (2022). *rapport sur le développement humain*. <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2023-02/hdr2021-22frpdf.pdf>
- Rabayah, K. S. (2014). Economic and Social Empowerment of Women through Information and Communication Technology: A Case Study of Palestine. *The Journal of Community Informatics*, 12, 4.
- Rachdi, F., et Nice, E. (2006). L'entrepreneuriat féminin au Maroc: une étude exploratoire. *Laboratoire ERMES (Toulon), EDHEC Nice France*.
- Rappin, B. (2011). De l'unité ontologique des épistémologies gestionnaires et de ses conséquences. *Management & Avenir*, n° 43(3), 476-489. <https://doi.org/10.3917/mav.043.0476>
- Réseau National des Incubateurs de Guinée. (2020). *les incubateurs en Guinée: guide pratique pour comprendre les dynamiques actuelles dans l'écosystème entrepreneurial et identifier les structures d'appui à l'entrepreneuriat en Guinée*. <https://ackinternational.com/wp-content/uploads/2020/09/Les-incubateurs-en-Guinee-Juin-2020.pdf>
- Richomme-Huet, K., et Virginie, V. (2017). Le mouvement des mampreneurs en France: phénomène féministe libéral ou radical? *Revue de l'Entrepreneuriat*, 16(2), 123-149.
- Roussel, P., et Wacheux, F. (2005). Introduction. In *Management des ressources humaines* (pp. 5-8). De Boeck Supérieur. <https://shs.cairn.info/management-des-ressources-humaines--9782804147112-page-5?lang=fr>
- Rowlands, J. (1997). *Questioning empowerment: Working with women in Honduras*. Oxfam.
- Royer, C., Baribeau, C., et Duchesne, A. (2009). Les entretiens individuels dans la recherche en sciences sociales au Québec: où en sommes-nous? Un panorama des usages. *Recherches qualitatives*, 7, 64-79.
- Sadik, A., El Moutaoukil, A., et Bourma, K. (2019). L'Autonomisation des femmes comme source de développement économique et social au Maroc: étude exploratoire du statut économique des femmes marocaines sur la base du third billion index. *Revue de Gestion et d'Économie*, 7(1 & 2), 14-29.

- Saikia, P., et Deka, M. B. (2017). Entrepreneurship development through micro enterprise and its impact on women empowerment-A study of Assam. *Indian Research Journal of Extension Education*, 17(1), 62-66.
- Salma, E., et Fouad, N. (2024). The Impact Of Women's Entrepreneurship On Territorial Development Moroccan Context. *African Scientific Journal*, 3(23), 1097-1097.
- Samman, E., et Santos, M. (2009). Agency and Empowerment: A review of concepts, indicators and empirical evidence. <https://ophi.org.uk/sites/default/files/OPHI-RP10a.pdf>
- Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide?
- Sayarh, I. (2023). La motivation à l'entrepreneuriat: Théories de processus. *International Journal of Accounting Finance Auditing Management and Economics*, 4(2-1), 250-269.
- Sen, A. (2015). Development as Freedom (1999).
- Serviere, L. (2010). FORCED TO ENTREPRENEURSHIP: MODELING THE FACTORS BEHIND NECESSITY ENTREPRENEURSHIP. *Journal of Business and Entrepreneurship*, 22(1), 37.
- Shapero, A., et Sokol, L. (2002). Some social dimensions of entrepreneurship. *Entrepreneurship: Critical perspectives on business and management*, 4, 83-111.
- Simen, S. F., et Diouf, I. D. (2013). ENTREPRENARIAT FEMININ AU SENEGAL: vers un modèle entrepreneurial de «nécessité» dans les pays en développement? CAM,
- Souidi, R. A. (2019). Les motivations et freins à l'entrepreneuriat féminin en Algérie. *el-Bahith Review*, 19(1), 647-658.
- Tchankam, J.-P., Ndoume Essingone, H., et Tchagang, E. (2020). Chapitre 14. Portée et limites de la recherche qualitative. In *Produire du savoir et de l'action* (pp. 165-174). EMS Éditions. <https://doi.org/10.3917/ems.peret.2020.01.0165>
- Tijari, K., et Smouni, R. (2022). Entrepreneuriat féminin au Maroc: Freins et barrières spécifiques à l'engagement entrepreneurial des femmes. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 5(2).

- Tomavo, D. M. E., et Degla, P. (2019). Analyse socio-économique de l'autonomisation des femmes rurales au Centre du Bénin. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 28(1), 269-283.
- Toupin, L. (2003). *Les courants de pensée féministe*. J.-M. Tremblay.
- Upadhye, J., et Madan, A. (2012). Entrepreneurship and women empowerment: Evidence from Pune city. International Conference on Economics, Business and Marketing Management,
- Vallée, S. (2011). L'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone. *Organisation Internationale de la Francophonie, Réunion du Réseau Femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)*.
- Verstraete, T., et Saporta, B. (2006). Création d'entreprise et entrepreneuriat. *Editions de l'ADREG*, 2006, 518p.
- Wafrika. (2019). *les femmes dan l'entrepreneuriat en Guinée: cartographie*. file:///C:/Users/888/Downloads/Cartographie%20_%20les%20femmes%20dans%20l%E2%80%99Entrepreneuriat%20en%20Guin%C3%A9e%20(1).pdf
- Winn, J. (2005). Women Entrepreneurs: Can We Remove the Barriers? *International Entrepreneurship and Management Journal*, 1(3), 381-397. <https://doi.org/https://doi.org/10.1007/s11365-005-2602-8>
- Yitamben, G. M. (2004). La microfinance en Afrique: en lutte contre la pauvreté. *Finance Bien Commun*, 20(3), 74-78.
- Yunus, M., et Yusus, A. J. M. (2007). *Banker to the Poor*. Penguin Books India.
- Zogning, F. (2021). L'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin dans les pays africains en développement. *Revue Organisations & Territoires*, 30(2), 53-63.
- Zoubida, O., et Rachid-Sofiane, T. (2023). L'entrepreneuriat féminin en quête de défis et d'opportunités: Profils, motivations et freins dévoilés. Female entrepreneurship in search of challenges and opportunities: Profiles, motivations, and barriers revealed. *Revue Algérienne d'Economie et gestion Vol*, 17(01).

ANNEXES

ANNEXE I : GUIDE D'ENTREVUE

Préambule

Bonjour,

Je vous remercie de me recevoir et de me consacrer votre temps.

Cette recherche est menée dans le but de la réalisation d'un mémoire de Maîtrise en gestion des organisations à l'université du Québec à Chicoutimi.

La durée de l'entretien ne devrait pas dépassée normalement 1 heure.

Avez-vous des questions à poser avant de commencer l'entrevue ?

Composantes du guide	Questions
Profil des répondantes	Quel âge avez-vous ? Quel est votre situation matrimoniale ? ○ Célibataire ○ Mariée ○ Divorcée ○ Veuve Avez-vous des enfants ? si oui, combien ? Quel est votre niveau d'éducation ? ○ Aucun ○ École primaire ○ Collège ○ Lycée ○ Formation supérieur (précisez le domaine ?) ○ École professionnelle (précisez le domaine ?)
Profil des entreprises des répondantes	Quel est le statut juridique de votre entreprise ? Dans quel secteur d'activité opère votre entreprise ? Combien d'employés votre entreprise emploie-t-elle ? Depuis combien de temps votre entreprise existe-t-elle ? Quel est votre chiffre d'affaires mensuel ?

Motivations des femmes entrepreneurs	Qu'est-ce qui vous a motivée à vous lancer dans l'entrepreneuriat ? Votre décision de devenir entrepreneure a-t-elle été influencée par votre famille ou par votre environnement (religion, tradition, éducation) ? Si oui, pouvez-vous expliquer comment ? Pourquoi avez-vous choisi l'entrepreneuriat, et pourquoi dans ce domaine spécifique ? Comment avez-vous financé la création de votre entreprise ? ○ Économies personnelles, ○ Prêts bancaires, ○ Aides, ○ Autres.
Obstacles	Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez en tant que femme entrepreneure ? Avez-vous rencontré des obstacles spécifiques à votre genre ? si oui les quels ?
Autonomisation économique et sociale	Pensez-vous que votre activité entrepreneuriale a contribué à votre autonomisation ? si oui pouvez-vous le décrire ? En tant que femme entrepreneure, pensez-vous avoir un poids décisionnel dans votre famille ou environnement proche ? Vous sentez-vous libre de prendre vos propres décisions sur votre santé et votre bien-être économique ? si oui pouvez-vous expliquer comment ?

	Votre situation financière actuelle vous permet-elle d'atteindre vos objectifs personnels et professionnels ? Disposer vous de ressources financières (épargne, économie personnelle) ? Qu'est-ce qui vous empêche d'utiliser tout votre potentiel ? ○ Ressources ○ Formation ○ Réseau ○ Soutien social Selon vous, quelles sont les principales barrières à votre autonomisation en tant femme entrepreneure ?
Programmes d'aides	Avez-vous bénéficié de formations ou coaching en entrepreneuriat ? si oui cela a-t-il contribué à renforcer vos compétences ? et comment ? Avez-vous bénéficié de programme de financement ou de subvention de la part d'institutions nationales ou internationales lors de votre parcours entrepreneurial ? si oui, quels ont été les impacts pour vous et votre entreprise ? Cela a-t-il contribué à votre autonomisation ? Comment évaluer vous l'efficacité de ces programmes ?

Prospective	Que suggèreriez-vous au gouvernement pour mieux soutenir votre autonomisation en tant femme entrepreneure ?
---------------------------	--

ANNEXE II : CERTIFICAT D'ETHIQUE

CERTIFICAT D'APPROBATION ETHIQUE

Ce mémoire a fait l'objet d'une certification éthique. Le numéro du certificat est

2025-2103.

ANNEXE III : IDENTIFICATION DES CODES DES ENTREVUES

N°	CODES	PHRASES DE SENS
1	Valoriser la consommation locale	« Comme je l'ai dit [...] l'agroalimentaire parce que nos fruits pourrissent, ce qui constitue une perte pour l'économie guinéenne et également pour valoriser la consommation locale ».
2	Se sentir libre	« Je fais mon propre suivi et je me finance sans demander la permission à personne, j'ai cette autonomie. Sur le bien-être économique, oui je génère mes propres économies et je n'ai pas de compte à rendre ».
3	Être son propre patron	« L'entrepreneuriat est le seul métier où tu travailles pour toi-même bien que ce n'est pas facile, ça te permet d'être ton propre patron de prendre tes propres décisions, d'avoir quelque chose que toi-même tu as créé et de voir cela se développer, cela n'est possible qu'à travers l'entrepreneuriat ».
4	Flexibilité de l'emploi du temps	« Je dirai l'engouement, je suis une personne très chaude, j'aime les expériences et les défis. Cela va parfaitement avec mon statut de femme de mariée, j'arrive à gérer mon foyer, mon temps ».

5	Besoin de gagner en autonomie	« Par ce que tu es autonome que lorsque tu gère ton temps, tes moyens, et que tu as tes propres plans d'actions. C'est-à-dire que tu n'as pas de pression derrière. Donc pour moi c'est cette autonomie et cette indépendance. Quand je regarde ma situation quand je travaillais pour quelqu'un, et que je devais attendre mon salaire à la fin de chaque mois et maintenant, je dirai que cela a contribué à mon autonomisation et c'était mon souhait d'ailleurs ».
6	Besoin d'épanouissement	« Cela m'a conduite je ne dirai pas à un épanouissement total, mais vers la voie de l'épanouissement, grâce à cette activité je m'autofinance, je fais ce que je dois faire et ce que je peux faire et c'est une fierté ».
7	Confiance	« Au début quand j'ai voulu me faire former, ils n'ont pas accepté de me former, en me disant où j'avais vue cela, que j'étais une femme, pourquoi je voulais être la première et que si toute fois ils me formaient j'allais prendre tous les marchés etc. quand d'autres personnes te félicitent d'autres te regarde comme si tu n'étais pas à ta place. Il y'a d'autres qui ont plus confiance aux hommes par rapport aux femmes au niveau de la qualité, la garantie ».
8	Renforcer sa position sociale	« Dans ma famille, j'arrive à gérer plusieurs cas. En tant qu'entrepreneure cela a un impact sur mon entourage, on me consulte. J'ai ma place dans la société que ce soit dans le quartier ou dans la famille, j'ai mon mot à dire et je prends des décisions ».
9	Briser les stéréotypes	« Vue que tu travailles dans ce genre de secteur, il y'a toujours des préjugés au niveau de la famille, genre tu ne veux plus avoir d'enfants vue que tu fais un métier d'homme,

		tu passes tout ton temps à l'atelier au lieu d'être avec la famille ».
10	Besoin de financement	« Le manque de financement ne nous permet pas d'avoir des produits finis, il nous faut produire qu'en fonction des commandes qui sont préfinancés. Ensuite le manque de matériels, nous faisons tout à la main. Donc en gros il nous manque l'accompagnement financier j'aimerais être subventionner car ne n'aime pas les prêts bancaires ».
11	Société patriarcale	« D'abord l'environnement, qui ne cesse de te rappeler que tu es une femme, tu dois avoir des ambitions mesurées, cela à un fort impact, bien difficile à quantifier. L'environnement qui ne comprend pas tes ambitions et tes décisions »
12	Besoin de formation	« D'abord c'est de mettre des dispositifs de formations, ensuite d'accompagnement financier parce que les deux vont de pair ».
13	Innovation	« Comme toute création, c'est du besoin nait l'innovation. J'avais besoin des chaises pour une table à manger, j'ai acheté des machines et la matière première, j'ai fabriqué les chaises bien que cela a pris du temps je suis parvenue ».
14	Désir de croissance	« Sur le plan professionnel, je veux dire qu'à même je gère peu à peu, mais pour atteindre l'objectif que me suis fixé ma situation actuelle ne me le permet pas, mais je réfléchie à d'autres solutions pour consolider ma situation financière pour monter une grande usine ».
15	Participer à des investissements communs	« J'épargne, mais moi mes épargnes personnelles vont dans les tontines ».
16	Désir d'indépendance	« C'est un rêve d'enfance, j'ai eu la chance de travaillé dans des entreprises privées, parce qu'il fallait chercher l'expérience et les moyens, mais c'était mon souhait de devenir

		une femme indépendante dans le boulot. Donc un désir d'indépendance ».
17	Opportunité	« C'est une opportunité pour moi de créer d'autres emplois ».
	Procédures lentes	« Pour mener une action qui en temps normal dure une semaine, finalement tu le fais en trois mois parce que tu dois convaincre Paul ou Pierre etc. ».
18	Partage d'expérience	« Si toute fois j'en bénéficie cela va me permettre de booster mon entreprise et de former beaucoup de jeunes filles ».